

discuter longuement, c'est sans doute parce qu'ils étaient en majorité des universitaires.

On ne remarque pas assez, en effet, que la rivalité du CNRS et de l'enseignement supérieur, si elle pose un redoutable problème du point de vue de la politique scientifique et du meilleur usage des deniers publics, fait parfaitement l'affaire des universitaires. La dualité des pouvoirs garantit la liberté des acteurs. Là où les politiques et le budget s'inquiètent de doubles emplois, ils voient deux sources de financement alternatives : l'une peut s'ouvrir, si l'autre se ferme. Deux sûretés valent mieux qu'une, dit le proverbe. Ainsi pensent-ils. Fondamentalement, la communauté scientifique, puisque c'est ainsi que les universitaires nomment le groupe imaginaire où ils nient leur individualisme, ne veut pas d'une véritable coordination entre le CNRS et l'enseignement supérieur. Un haut fonctionnaire, comme R. Poignant, pouvait la proposer. Il aurait été paradoxal que les plus prestigieux représentants de la communauté universitaire préconisent une réforme aussi radicale et aussi contraire aux aspirations de leurs pairs.

Pour régler durablement le problème des rapports entre l'enseignement supérieur et le CNRS, il aurait fallu d'abord convaincre les universitaires qu'ils y avaient intérêt. Entreprise de longue haleine, qui serait allée à l'encontre des mentalités autant que des traditions. Les responsables de 1966 eussent-ils été décidés à l'entreprendre, que les événements de 1968 auraient sans doute ruiné leurs efforts.

Jean-Claude Chevalier
Université Paris 7
CNRS URA 381

La linguistique au CNRS, 1939-1949

I. L'INSTITUTION

Le titre de cette contribution unit deux variables particulièrement instables, une variable métalinguistique et une variable institutionnelle. Si l'alliance de la « grammaire », science des lettres et de leur assemblage, et de la « philologie », science des textes, a semblé, pendant des siècles, relativement stable, l'intervention des termes « linguiste » et « linguistique » – et de la discipline qu'ils fondent dans le premier tiers du XIX^e siècle –, est venue singulièrement perturber le jeu. On opposera alors la « linguistique », science des formes et des systèmes, visant à la constitution de règles et de lois générales, à la « philologie », science des textes, de leur genèse et de leurs valeurs, liée à l'histoire des civilisations¹. Il est rare qu'un linguiste ne soit pas, peu ou prou, philologue et qu'un philologue ne soit pas linguiste, à un moment ou un autre de leurs carrières, selon les théories construites, les domaines retenus et les institutions fréquentées : mais cette jonction est pleine d'obstacles². Lors que dans les années 80, une section 42 fut consacrée par le CNRS à ces disciplines, elle fut intitulée, pour esquiver la difficulté, « Sciences du langage », dénomination ample et jugée aussitôt trop ample par des linguistes comme Ant. Culioli qui n'ont cessé de protester qu'il s'agissait d'un abus plus politique que scientifique.

Le problème est particulièrement ressenti au CNRS, puisque cette organisation repose sur une division en comités et commissions, dotés de pouvoirs importants de propositions, dont la répartition ne cessera d'être remise en cause, dévoilant les tensions du système. Divisions d'autant plus sensibles qu'elles doivent répondre à des critères scientifiques, puisque chaque Commission est constamment tenue de définir les orientations et finalités de la discipline, mais aussi à des critères institutionnels puis-

1. Voir p. ex. Hovelacque, A., *La linguistique*, Reinwald, Paris, 1876.

2. Voir Chevalier, J. C., « Le métier de linguiste. Les problèmes du modèle français » à paraître dans *Dictionnaire des idées linguistiques*, III, éd. par S. Auroux, Mardaga, Bruxelles (à paraître).

qu'elles ont dans leurs attributions des moyens à réclamer, des personnels à recruter, des carrières à régenter.

Les premiers textes montrent des législateurs sensibles au problème, puisqu'avec une extrême prudence, ils tentent d'assouplir au maximum le dispositif et autorisent à l'avance toutes sortes de remaniements. De l'arrêté du 7 mai 1939, «organisant les Comités spécialisés du Centre national de la Recherche scientifique appliquée», on reproduira les deux premiers paragraphes :

«Art. 1^{er}. Les Comités spécialisés prévus à l'article II du décret du 10 septembre 1938 organisant le Centre national de la Recherche scientifique appliquée ont pour rôle de procéder, sur la demande du directeur du Centre, à l'étude d'un groupe de problèmes scientifiques connexes ou envisagés d'un point de vue déterminé et à l'étude des voies à utiliser pour faire progresser une recherche ou un groupe de recherches.

Art. 2. En fonction des problèmes soumis au Centre national de la recherche appliquée, le ministre de l'Éducation nationale, sur proposition du directeur du Centre, et éventuellement après avis de la section permanente du Haut comité de coordination des recherches scientifiques, décide la création ou la suppression d'un Comité spécialisé et nomme les membres qui la composent.»

Cinquante ans plus tard, un ancien Directeur pour les Sciences-humaines (1955-1963), le linguiste Michel Lejeune atteste que ces possibilités ont été exploitées³, en sorte que les comités ont été largement remaniés : souplesse due aux mutations des forces en présence, mais aussi à la jeunesse d'une institution qui n'est pas écrasée par une vénérable tradition :

«A un certain moment, il était dans le vent de retoucher le «sectionnement» du Comité national. J'en avais moi-même fait l'expérience : si certaines commissions fonctionnaient mal, c'était naturellement en partie la faute des personnes, mais c'était aussi parce que le domaine de leurs compétences était mal équilibré. (...) Au fil des ans, on a multiplié les commissions. Je l'ai fait moi-même modérément. Mais à changer trop souvent les choses, on déconcerte les gens. Les chercheurs risquent de se trouver devant un Comité national qui ne sera jamais le même d'une fois sur l'autre, comme ces malheureux adolescents qui subissent une réforme du bac chaque année.»

Aux problèmes inhérents à l'articulation de la linguistique et de la philologie et à la modification de leurs contenus s'en ajoutera un nouveau : dans le développement des Sciences humaines, dès le moment même de la création du CNRS, l'expansion de la linguistique est particulièrement spectaculaire. D'une part, sur le plan théorique, la linguistique apparaît très tôt comme la mieux organisée des sciences humaines, surtout quand on considère la phonétique et la phonologie, instaurée par Jakobson et le Cercle linguistique de Prague : dans les années 40, de jeunes chercheurs, comme Claude Lévi-Strauss⁴, lui reconnaissent un rôle pilote et prennent ses modèles pour modèle. Entreprise d'innovation qui

valorise les chercheurs qui s'y attachent. D'autre part, la linguistique entre rapidement comme composante essentielle dans la pratique de plusieurs disciplines neuves, d'un grand poids social, comme la traduction automatique, les banques terminologiques, l'apprentissage accéléré des langues naturelles, etc.

Or en France, le champ est régi par des notables, très peu nombreux et généralement âgés, souvent du seul fait qu'ils sont le représentant unique de la discipline. Ils sont presque toujours professeurs à la Sorbonne ou au Collège de France (ou à l'École des Langues orientales). Ils sont divisés entre philologues du français qui privilégient l'histoire, les textes et la société et linguistes dits souvent comparatistes, chez qui latin, grec et sanscrit ont valeur dominante, animés de préoccupations de type philologique comme l'évolution des formes (prééminence accordée à l'histoire) et l'analyse des discours socialisés (une recherche qui a subi fortement l'influence de la sociologie positiviste). Ferdinand Brunot a régi les premiers pendant cinquante ans, jusqu'en 1935 : Antoine Meillet a été le pape des seconds, jouissant d'une renommée internationale, jusqu'à sa mort, en 1936⁵ : en 1939, ce sont leurs élèves, Charles Bruneau et Joseph Vendryes, professeurs à la Sorbonne, qui assurent la continuité.

La discipline est donc déchirée par des courants très différents et très inégalement représentés dans les cercles dirigeants, ce qui ne favorise pas l'instauration d'une politique dynamique dans laquelle la collectivité – française et internationale – se reconnaîtrait.

A la formation du CNRS, en 1939, l'organisation du Comité, représentatif des langues, ne diffère pas sensiblement, dans son principe, de celle de son prédécesseur, la 7^e Section dite «Sciences historiques et philologiques» du Conseil supérieur de la Recherche scientifique, créé le 11 avril 1933 et qui s'est réuni trois fois jusqu'en 1939, en séance plénière tout au moins, car les Commissions ont travaillé de façon active. Il vaut la peine de reproduire ici la liste des membres de la Section IX, dite «Philologie», installée en 1940.

Pdt. Joseph Vendryes, V. Pdt. Paul Mazon. Secrétaire : Mario Roques. Membres élus : J. Vendryes, M. Roques, J. Thomas et M. J. Durry, A. Ernout, A. Tonnelat, P. Pelliot, P. Mazon. Nommés : P. Bertaux, R. Jasinsky, J. Deny, A. Mazon, L. Renou, E. Vermeil.

Par l'arrêté du 31 janvier 1942 était nommée au CNRS une Commission consultative. Commission 9, dénommée «Philologie et histoire littéraire», elle comprenait les personnalités suivantes : C. Brunel, J. Deny, A. Ernout, E. Faral, P. Hazard, A. Lhironnelle, P. Mazon, M. Roques, J. Thomas, J. Vendryes⁶.

Ces deux tableaux éveillent quelques remarques :

1. Les deux Comités sont en grande partie des comités de notables : membres de l'Institut, professeurs au Collège de France ou à la Sorbonne.

5. Pour Brunot, voir Chevalier, J.C., «F. Brunot» in *Les Lieux de Mémoire*, éd. par P. Nora, Gallimard, Paris (à paraître) et pour Meillet, voir «Antoine Meillet et la linguistique de son temps», n° spécial, *HEL*, X, 2, 1988, Presses universitaires de Vincennes.

6. Voir Pradoura, E., *Les sciences humaines au CNRS de leur mise en place au début de leur développement*, Programme «Histoire du CNRS», document de travail, 1987.

3. Entretien de M. Lejeune avec El. Pradoura.

4. Comme dans les célèbres *Structures élémentaires de la parenté*, publiées aux PUF, Paris, 1949.

Une des rares exceptions, M. J. Durry, disparaît en 1942, frappée par les lois raciales de Vichy.

2. Le terme de Philologie semble un hyperonyme suffisant pour représenter les sciences du langage et inclure le successeur d'A. Meillet. L'arrêté de 1942 explicitera ce terme avec la mention « Littérature », qui forme donc avec la « Philologie » un couple présentable. Il faudra attendre 1945 pour trouver explicitement employé le terme « Linguistique ».

3. Dans la ligne traditionnelle des Facultés françaises, élus et nommés sont les spécialistes d'une discipline déterminée : le latin avec Ernout, le grec avec P. Mazon, le slave avec A. Mazon, l'indianisme avec P. Pelliot et L. Renou, etc. Réflexions théoriques, ensembles interdisciplinaires semblent manquer de nécessité.

Ces Commissions présentent un ensemble relativement disparate, correspondant aux divisions des Facultés à cette époque. C'est dire que la recherche est modelée sur les cursus universitaires de l'enseignement. Il s'agit de groupes très restreints, représentant des ensembles eux-mêmes très restreints : on ne s'étonnera pas que ces Commissions se soient senties capables de traiter de tous les problèmes : en atteste une intervention de Mario Roques dans une réunion de travail du 13 octobre 1944 :

« N'oubliez pas que, dans l'ancien fonctionnement, le comité commun qui faisait tout à la fois s'occupait non seulement des bourses, mais des chargés de recherche. »⁷

Les tâches de la Commission sont en effet multiples si l'on se réfère à un organigramme du CNRS, non daté, à situer entre 1942 et 1944. Il fixe les attributions du CNRS : et, par là, celles des Commissions :

1) Assurer « le fonctionnement de quelques laboratoires ou services présentant un caractère général ».

2) Mettre des crédits « à la disposition de toutes les variétés de recherches entreprises et poursuivies dans les laboratoires qui existent déjà ailleurs, soit dans les Universités, soit dans divers organismes publics ou privés ».

3) Mettre à la disposition des savants une main d'œuvre d'« aides-techniques ».

4) Subventionner des appareils, impressions d'ouvrages, missions, etc. Mais il est, en outre, précisé que « le Centre attribue à des boursiers, chargés, maîtres et directeurs de recherches des allocations qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille tout en consacrant leur activité à des recherches désintéressées. » Le nombre des chercheurs recrutés n'a jamais pu être très élevé, puisque le nombre total des personnels n'excédait pas 600 en 1944 : ils ne disposaient que d'« allocations ».

Pour l'alinéa 1, le fonctionnement de Centres de recherche, la linguistique a tenu une place très remarquable dans les Sciences humaines grâce à la personnalité et au prestige et aux relations politiques de Mario Roques, ancien normalien devenu professeur au Collège de France. membre de l'Institut depuis 1933. Or, dès 1933, cet esprit aigu et imaginaire

a conçu plusieurs entreprises de « Grands travaux publics littéraires » : un « Projet et programme d'un Inventaire général de la Langue française » et un « Projet Programme d'un service national et international de reproduction de documents uniques ». ⁸

Ces projets répondent aux désirs de technicité d'une époque qui tente de surmonter la grande Crise de 1930, en même temps qu'ils semblent susceptibles d'apporter des ressources à des chômeurs intellectuels, nombreux alors. Mais ils répondent aussi à deux autres idées qui jouent leur rôle dans le développement de la linguistique : la nécessité de travailler en équipe en disposant d'un matériel sûr et étalonné, les possibilités ouvertes par des compilations systématiquement menées et facilement accessibles.

L'*Inventaire général de la Langue française* existe dès 1936 et, porté par son fondateur, continuera très longtemps pour se fondre dans les activités du Trésor de Nancy. Chaque année, on le verra apparaître dans les rapports, couplé à l'*Institut de Recherche et d'Histoire des textes*, créé par un député historien, Félix Gras, à qui succèdera, après la mort de celui-ci au combat, en 1940, sa collaboratrice Mlle Vieillard. Quelques caractéristiques :

1) L'*Inventaire* est logé chez son fondateur, M. Roques, et le sera longtemps.

C'est un des traits de l'amateurisme et du mécénat – à petite échelle – qui caractérise la recherche française. Trait signalé comme assez fréquent par le rapport de 1955 qui note la présence dans le corps de bataille du CNRS d'« appartements bourgeois transformés pour certaines sciences humaines ».

On retrouvera le même phénomène pour des laboratoires aussi importants que ceux de Nina Catach ou de Jacqueline Thomas. (HESO et LACITO).

2) Le personnel est peu nombreux (il passe exceptionnellement de 3 à 6 de 1950 à 1955 et ce fait est noté comme remarquable). Il fonctionne surtout avec des vacances qui ne favorisent pas un travail régulier et systématique. Après la guerre, Charles Bruneau confiera souvent le dépouillement à des candidats à l'agrégation : et le CNRS sera ainsi attiré, une fois de plus, dans le tourbillon des exigences universitaires. Malgré l'affirmation constamment répétée : « Aucun titre universitaire n'est indispensable, mais il faut être en mesure de prouver que l'on a la préparation nécessaire pour pouvoir utilement aborder les travaux que l'on envisage. » (CNRS, 3 ff dactyl. 1942-44 ?). ⁹

3) L'*Inventaire* est l'œuvre d'un homme seul, fidèle à une méthode des fiches qui le situe dans la ligne de Littré : selon la tradition française, l'objectif visé est le dictionnaire de la langue littéraire : les possibilités de reclassement n'élargissent pas sensiblement le cadre : « Le travail de classement par auteur, de cotation et de reproduction de fiches établies, se poursuit aussi rapidement que le permet le nombre de réviseurs et classeurs, mais l'IGLF est prêt, en gardant toujours pour le classement

7. Archives du CNRS, Dossier 800 284/205.

8. Pradoura E., 1987, p. 11.

9. Archives, même dossier.

alphabétique par auteurs un jeu de toutes les fiches de dépouillement, à commencer un classement d'un autre jeu de fiches par périodes, par exemple pour la période romantique ou pour la fin du XIXe siècle, ce qui constituerait déjà à l'état manuscrit des éléments importants de dictionnaire historique». ¹⁰

Ce positivisme à la française irrite un découvreur comme Haudricourt : un tel travail évite les vocabulaires techniques, leurs rapports avec les autres vocabulaires et avec les choses, la possibilité de définir des systèmes de correspondance : c'est déjà périmé en 1945 : «Il était de son époque. C'est la fiche qui est l'essentiel : après, on se croit sauvé avec un ordinateur. L'inventaire élémentaire n'est pas fait. C'est mal foutu.» ¹¹

* *
*

Dès le 1^{er} septembre 1944, F. Joliot affirme, devant un groupe restreint de savants, qu'il faut envisager «une réorganisation complète de la Recherche scientifique en France et de la structure du CNRS.» L'élément essentiel serait un Comité directeur d'environ 150 personnalités – dont un Directoire présidé par Joliot serait l'organe exécutif –, «subdivisé en sous-comités correspondant aux diverses disciplines de la Recherche scientifique et comprenant chacun une demi-douzaine de membres. «Le rôle essentiel des sous-comités – qui se réuniraient chaque semaine-devrait être de nature purement scientifique, et s'étendrait au recrutement des travailleurs, à leur perfectionnement, à leur documentation, à la répartition des travaux et à l'exécution des recherches, à l'examen de leurs progrès et à la création de centres de recherches nouveaux.» ¹²

Le système prévu était très souple puisque des groupes de travail pourraient s'adjoindre d'autres membres, à leur convenance (et par exemple des membres des autres Sous-Comités). L'essentiel était que les membres soient «d'esprit jeune» (terme prudent qui allait être bien utile dans la suite) et désireux de collaborer à l'œuvre commune.

Une attention particulière était portée à la formation des jeunes chercheurs, soit dans le cadre du CNRS soit dans le cadre des Facultés. Le chercheur ne devait pas être le solliciteur d'une bourse, mais partie d'un contrat avec l'état, payé correctement en échange d'une activité primordiale du point de vue national : tout devait donc être fait pour assurer sa compétence.

Les plus hautes autorités scientifiques étaient les garantes du système : ainsi, les membres de l'Institut, selon leur spécialité, faisaient de droit partie du Comité directeur.

Le 6 octobre, première réunion de sept groupes restreints répondant au titre de «Sciences de l'homme» (corrigé en «Sciences humaines»), sous la direction de Joliot ¹³. En «Philologie et Linguistique», à des membres vétérans (A. Mazon, P. Pelliot, M. Roques et E. Tonnelat) s'ajoutent

Charles Bruneau, successeur de F. Brunot à la Sorbonne et surtout Marcel Cohen qui va jouer un rôle décisif : spécialiste des langues sémitiques, il est largement ouvert aux interprétations sociologiques : il n'est pas seulement jeune d'esprit, mais aussi plus jeune que beaucoup de ses confrères des Sciences humaines, puisqu'il atteint tout juste la soixantaine : enfin c'est un militant du PCF, pourchassé pendant la guerre et qui se sent à son aise avec la direction du CNRS. On notera que trois autres sections peuvent intéresser les linguistes : «Anthropologie et ethnologie» (avec J. Soustelle, G. Valois, etc.), «Psychologie» (avec H. Pieron, H. Wallon et P. Guillaume), «Histoire et archéologie» (avec G. Bourgin, L. Febvre et A. Renaudet).

Le discours de Joliot marque l'importance accordée au futur grand Comité directeur et les ambitions nouvelles qui lui sont fixées. La discussion qui s'ensuit fait clairement ressortir que débats institutionnels et enjeux théoriques s'impliquent.

Il est d'abord souligné par Joliot que les Comités ne seront pas seulement chargés de distribuer bourses et crédits de matériels et de livres, mais seront une organisation collective qui se dotera d'un plan pour un an. Ce qui implique que les Comités soient étoffés, mais aussi que soient isolées des commissions de bourses plus restreintes, indépendantes et de caractère consultatif. Ainsi est dégagé le champ pour un grand projet d'ensemble :

1) Les chercheurs sont des professionnels, recevant une formation approfondie : formation et travaux seront suivis pour chacun d'eux par trois parrains. Conception qui met en cause le rôle des Facultés, dont les carences dans le domaine de la recherche sont soulignées. Ce problème qui va être mis très vite à l'ordre du jour reviendra incessamment dans les réunions des comités nationaux. Dès cette réunion-là est envisagée la possibilité de décongestionner Paris en privilégiant certains centres provinciaux.

2) L'organisation de la recherche est liée au développement du pays.

«Nous avons à organiser, dit Joliot, dans les domaines où nous sommes compétents, la recherche et à la développer en tenant compte à chaque instant de la situation du pays».

Déclaration qui implique plusieurs questions : quelle est la place de ce qu'on hésite encore à appeler les «sciences humaines» dans le développement du pays et, en 1944, dans la reconstruction de la France ? Mais aussi, doit-on considérer que les découpages du domaine dans les Facultés fournissent un organigramme efficace qui serait comme un «cerveau» animant, en tout ou en partie, l'«organisme» de la France ?

3) Les comités devront, pour l'instant, être recrutés par cooptation : on remet à plus tard l'organisation d'élections : mais sans que Joliot en soit trop troublé. Car, «finalement, estime-t-il, cela reviendra au même : nous sommes très peu nombreux.» Ce n'est pas seulement une décision d'urgence, c'est aussi une pétition de base : il s'agit de savants reconnus par leurs pairs, comme le sont les Académiciens dont la présence s'impose ici : ils seront les garants d'une organisation rationnelle du savoir : en définissant leurs affinités, ils définissent par là même un champ d'action pour une discipline.

10. Rapport au CNRS, 1955.

11. Entretien d'A. G. Haudricourt avec J. C. Chevalier et E. Pradoura.

12. Archives CNRS, même référence.

13. Archives CNRS, même référence.

Cette assimilation du mandarinat et de la compétence scientifique que pratique Joliot ne va pas sans rencontrer des problèmes socio-économiques, comme on le verra bientôt : dans l'immédiat, elle soulève une grosse difficulté : comment les vingt savants qui constituent la réunion du 6 vont-ils délimiter les savoirs pour baliser les domaines des futurs Comités ? Tout le monde est d'accord qu'il faut les distinguer des sections des Facultés, configurées par la tradition et les besoins de l'enseignement : mais on ne s'accorde guère sur les regroupements que souhaite avec vivacité M. Cohen; et Joliot, irrité, craint qu'on en vienne à « faire autant de comités directeurs spécialisés que de sujets ». Et, en effet, intervenir sur les limites des domaines et leurs interconnexions revient à discuter du contenu des sciences et de leurs finalités : et à mettre en cause les domaines des patrons et leurs limites.

On retiendra ici particulièrement plusieurs points de l'argumentation présentée par Mario Roques :

1) Si l'on prend l'*histoire* comme point de repère, on va faire d'une section créée sous ce nom un bric-à-brac confus, car « dans presque toutes nos disciplines, il y a une partie historique ». Il faut associer aspect historique et aspect théorique si l'on veut ordonner un champ raisonnable.

2) Certains envisagent de supprimer l'histoire littéraire, sous prétexte que « littéraire » est antinomique de « scientifique ». Ce serait une analyse superficielle, car l'histoire littéraire bien conçue constitue un maillage interdisciplinaire :

« Considérez l'histoire littéraire comme un fragment de l'histoire sociale, c'est une manifestation de l'activité humaine qui comporte des recherches qui vont d'une part à la recherche esthétique qui peut être une recherche — les philosophes ne me démentiront pas —, d'autre part à la recherche des moyens d'expression : c'est indissociable de l'histoire littéraire, cela et nous arrivons à une forme de la psychologie, à une forme de la linguistique, c'est indissociable de la psychologie dont on peut contester le caractère scientifique, puisqu'il s'agit surtout d'un ensemble de techniques, mais le rapprochement de ces techniques prend tout de même un aspect scientifique dans bien des cas. » Et il ajoute qu'éliminer l'histoire littéraire reviendrait « à rejeter hors de la recherche [comme le faisait Perrin pour les sciences juridiques] des aspects artistiques de l'activité humaine ».

Habile plaidoyer qui sollicite la solidarité des sciences humaines, qui sollicite plus fortement le tout puissant Marcel Cohen, apôtre d'une histoire sociale des langues, mais aussi vue théorique profonde qui questionne la place de la société dans les sciences humaines et, de façon encore plus incisive, dans les sciences dures dites naturelles. Est-il une science qui se puisse dire féconde sans prendre en compte l'interprétation des activités humaines ?

3) Il faut donc réfléchir sur la consistance des domaines pour juger de la validité de telle ou telle insertion. Mais la consistance peut souffrir non seulement du plus, mais aussi du moins. Et il faut bien constater que le système universitaire français qui multiplie sans vergogne la redondance n'est pas capable de répondre à d'évidentes carences. Ch. Bruneau en donne pour exemple l'abandon du folklore et Marcel Cohen

l'exemple plus grave de la description des parlars (enquêtes et atlas) dont la faiblesse bloque l'étude de la variation des langages et interdit la constitution d'une analyse sociale du français :

« Nous avons en perspective, par l'initiative de M. Dauzat, la révision (sic) de la linguistique de la France : voilà une grande œuvre collective dont l'utilité n'est pas contestable et actuellement cela n'est pas organisé. Ce n'est organisé que par une initiative privée et qui se heurte à de très grandes difficultés, faute de personnel. »

La solution doit venir des Comités du CNRS : qu'ils prennent l'initiative d'entreprises collectives, là où ce sera nécessaire et qu'ils prévoient les moyens nécessaires en hommes et en matériel :

« Je l'ai essayé petitement dans un petit coin, dit Mario Roques évoquant l'*Inventaire*, mais il faudrait que nous pensions à cela nous aussi : ne pas distribuer simplement à la demande, mais faire nous-mêmes des demandes en apportant les hommes qui pourront y répondre. » Proposition appuyée par Marcel Cohen qui appelle le temps où un CNRS puissant pourra obtenir les moyens indispensables :

« Le jour où nous serons unanimes et (sic) nous aurons l'appoint suffisant par le fait que ce sera la recherche avec toute sa masse qui demandera les choses et le jour où nous aurons une puissance suffisante pour demander les crédits voulus, on pourra organiser l'Atlas linguistique de la France ».

Sous son aspect bénin, le problème des Atlas soulève des questions de fond.

— Une telle entreprise réclame la constitution d'équipes réparties sur tout le territoire et un encadrement solide. Or la dialectologie ne fait pas partie des cursus universitaires. Lorsque Charles Bruneau, lui-même spécialiste des patois d'Ardenne, prend la succession de F. Brunot à la Sorbonne (chaire d'Histoire de la langue), celui-ci lui déclare : « Vous êtes maintenant à la Sorbonne. Laissez les patois et occupez-vous de stylistique littéraire. » Par voie de conséquence, la discipline n'est pas recherchée par ceux qui possèdent des titres universitaires élevés. Albert Dauzat qui a lancé en 1939 un grand projet d'Atlas régionaux n'est ni normalien ni agrégé¹⁴

— Cette recherche appelle un grand effort de théorisation (pour lequel Gillieron n'a apporté que quelques éléments) et un appel aux disciplines voisines (comme, en Suisse, viennent de le montrer Jud et Jaberg)¹⁵ : l'ethnologie, la science des techniques, etc. Pour fournir des concepts théoriques, le philologue spécialiste des textes est très mal armé : et, d'autre part, il n'a pas l'habitude des rencontres entre spécialistes de diverses disciplines. Souvent isolé dans sa Faculté, absorbé par ses

14. Pour plus de détails, voir la Partie II, 3 de cet article et aussi Chevalier, J. C. et Encrevé, P. « La création de revues dans les années 60 : matériaux pour l'histoire récente de la linguistique en France », in *Vers une histoire sociale de la linguistique, Langue française*, 63, 1984, Larousse, Paris. Enfin Chevalier, J. C. « Storia sociale della linguistica. A proposito di un'inchiesta : principi e metodi » in *Prospettive di storia della linguistica*, a cura di Lia Formigari e Franco Lo Piparo, Ed. Riuniti, 1988.

15. Voir infra, « Le point de vue des utilisateurs », 3, note 5.

tâches d'enseignant, il n'a ni la possibilité ni même l'envie d'établir des relations avec des spécialistes d'autres disciplines.

Même s'il s'intéresse à ces recherches, le philologue a donc tendance à les marginaliser en les considérant comme des occupations d'appoint.

— Ce phénomène de marginalisation est d'autant plus remarquable que beaucoup de jeunes professeurs de lycée, agrégés de grammaire, sont encore familiers des patois et disposent donc d'atouts favorables. Mais c'est l'organisation d'ensemble de l'Université qui bloque un développement que semblent pourtant souhaiter plusieurs mandarins philologues.

— Entreprise qui semble donc chimérique tant que le CNRS ne sera pas inscrit dans un flux économique et social adéquat : l'établissement doit répondre à un plan de travail et disposer de personnels spécialisés : Mario Roques : « Vos laboratoires, si étendue que soit la compétence du directeur de laboratoire, se dirigent vers deux, trois questions à un moment donné et puis, cela change après. Il faudrait que nous puissions faire cela, nous, avec nos chercheurs avec nos boursiers. Il ne faut pas, je crois, que nous les laissions se disperser trop... »

C'est encore ici rencontrer l'écueil des Facultés qui ne forment pas de chercheurs et n'ont pas de plan de travail. C'est toujours Mario Roques : « Vous parliez très justement de la nécessité de faire venir les jeunes et de respecter les plus vieux en les mettant un peu à l'écart. Je vois bien que les jeunes, on pourra les faire venir, je n'en vois pas beaucoup dans chacune de nos disciplines. »

La solution, c'est bien sûr de les payer honorablement et chacun en est d'accord; mais aussi de les former, car la Faculté ne le fait pas. Elle est tout entière tournée vers la préparation des licences et des agrégations

Les projets de Joliot qui placent les jeunes dans des laboratoires français et étrangers enflamment les philologues : reprenant, 80 ans après, les efforts des jeunes Turcs, G. Paris et P. Meyer, qui avaient abouti à la création des Hautes Etudes (1868), Mario Roques souhaite une telle extension, capitale pour le CNRS : « [Le projet de Joliot], c'est une école des Hautes Etudes et je suis content de la voir dotée de cette partie qui est quelquefois abandonnée à l'école des Hautes Etudes, la partie générale, la partie de débrouillement général : c'est une école des Hautes Etudes plus méthodique. » Et il attend la création d'un organe de liaison qui, pour la formation, conjoiindrait la Faculté, le Collège, les Hautes Etudes et le CNRS. Dans le même esprit de collégialité et de formation, Joliot souhaitera même, quelques mois plus tard, que les chercheurs passent l'agrégation pour affiner leurs capacités d'enseignement et, éventuellement, en faire bénéficier les lycées.¹⁶

Pour assurer cet effort de collégialité aux résonances de collectivisme, les deux hommes, Marcel Cohen et Mario Roques, viennent constamment relayer Joliot; ils idéalisent : le jeune chercheur est entraîné à la pratique dans les labos français et étrangers, il s'instruit dans les manuels qu'ont écrit pour lui des chercheurs expérimentés, mais à son tour, il coopère avec les collaborateurs techniques et rapidement les di-

rige. « C'est la reprise de l'admirable Mutuelle » dit Mario Roques. Conception neuve du fonctionnement de groupes de travail, pilotés par des instances éclairées, où l'on verrait se rencontrer, attelés aux mêmes tâches, des chercheurs qui seraient enseignants et des enseignants qui seraient chercheurs. Cadre de réflexion du moins qui met en place une problématique pour cinquante ans. Reproduisons ici les paroles de Marcel Cohen, pour en conclure sur cette réunion :

« Il serait légitime avant même qu'ils soient capables de cet enseignement de la recherche dont nous parle M. Joliot qu'on leur demande quelque chose, en raison de la subvention qu'on leur donne : il serait légitime qu'on leur demande une petite partie de leur temps sous une forme à déterminer pour la participation aux travaux des gens qu'ils coudoient. On pourrait peut-être leur demander, sans les empêcher du tout de faire leurs recherches particulières, de prendre part à la vie commune du laboratoire et nous entendons aussi bien pour les sciences humaines que pour les autres sciences ».

La convocation le 13 octobre de vingt-six représentants des sciences humaines porte comme ordre du jour : « Organisation des Comités directeurs des différentes disciplines relatives aux sciences humaines ».¹⁷ Le débat, mené par M. Jamati tournera encore une fois autour des frontières qui permettront de délimiter les domaines des futures Commissions. Deux préoccupations essentielles : regrouper les disciplines autour des axes des « sciences sociales » : définir les bases d'un travail collectif, ce qui implique des regroupements de « chercheurs » : comme le dit M. Roques, « il n'est pas nécessaire que tout cela reste entre universitaires en place ».

Un test, parmi d'autres : le folklore, qui intéresse certaines disciplines comme la linguistique, parce qu'il induit une étude du « récit parlé », mais aussi l'ethnologie, parce qu'il est une manifestation d'art populaire. Le désir de regroupements, la reviviscence théorique des sciences sociales conduisent à redonner vigueur à des recherches délaissées. En témoigne cet échange :

« M. Le Braz (sic). Il y a toute une partie du folklore qui intéresse l'histoire des religions.

M. Mario Roques. Tout à l'heure, je le mettais dans les sciences sociales, j'avais tort pour certaines parties et raison pour d'autres : le folklore, au sens propre du terme, les croyances réelles matérielles, ce n'est pas tout à fait une science sociale, cela se rapproche de l'anthropologie.

M. Cohen. Actuellement, ceux qui ne veulent plus s'appeler nos folkloristes s'occupent spécialement des techniques.

M. Mario Roques. Oui, Cohen, nous en avons besoin, vous et moi pour le lexique, étant entendu qu'on fera à ce groupe de disciplines une place qu'il n'a jamais eue, soit chez vous, soit chez Le Braz, soit chez nous. »

Lorsqu'il s'agit de constituer le Comité, on fait appel aux anciens élus des sections du Conseil supérieur de la recherche scientifique, comme J. Vendryes, P. Mazon ou M. J. Durry, parce qu'élus, ils représentent la communauté, mais on évoque aussi les différentes activités du domaine, les nouvelles tendances (Cohen citera ici E. Benveniste, « une

16. Archives CNRS, Réunion des Sciences humaines. Exposé de Fréd. Joliot-Curie, 7 juin 1945.

17. Archives CNRS, même référence.

de nos jeunes forces les plus marquantes»). Enfin, un parti pris de généralisation et de regroupements, comme le montre cette intervention de Mario Roques (bonne raison aussi pour éliminer Dauzat) : «Dauzat présente un grand intérêt pour les enquêtes, il est plus intéressant comme directeur de son enquête que comme directeur des enquêtes des autres : en tout cas, ce qu'il représente comme directeur d'enquête linguistique possible, Bruneau le représente moins précisément et plus largement. Il s'agit d'avoir des gens qui représentent un peu largement les enquêtes plus que des gens représentant une recherche définie et limitée. Dans ces conditions, nous pourrions proposer à M. Wallon la liste ainsi faite : dans l'ordre, Marcel Cohen, Mazon (André), Pelliot, Roques, Tonnelat, Bruneau et Vendryès, Jean Thomas, Ernoult et Mme Durry.» Proposition qui éveille chez Marcel Cohen un désir — enfin ! — de clarification :

«On pourrait par la suite séparer philologie et linguistique».

Ces discussions montrent que des ténors comme Mario Roques ou Marcel Cohen ont bien compris le rôle que les nouvelles autorités vont assigner aux Comités, rôle que définit vigoureusement l'Exposé des Motifs de l'Avant-Projet de Réorganisation du CNRS, avant-projet daté du 21 octobre 1944 :

«Comités directeurs. Leur rôle.

Le principe de la nouvelle organisation est de confier à des groupes de spécialistes la responsabilité de la recherche dans chaque discipline : il ne s'agit plus, pour ces groupes, de donner seulement des conseils au Directeur du Centre sur des projets isolés ou même sur un plan issu occasionnellement d'un ou de plusieurs cerveaux : leur rôle (et c'est ce qui, à notre sens, marque le caractère révolutionnaire de cette conception) est de diriger effectivement les recherches de leur ressort.

A cet effet, le Comité directeur de chaque discipline fera, et tiendra à jour, le bilan des questions en cours ou à envisager pour satisfaire aux nécessités nationales, et celui des moyens d'action existant en laboratoires, matériel et «hommes» : il en résultera un plan systématique de recherches dont il suivra l'exécution. La réussite d'une recherche ne se commande pas et le Comité directeur ne peut en être rendu responsable : mais il le sera de la compétence avec laquelle le plan aura été bâti, de la conscience et de la vigueur avec laquelle les études seront menées : il le sera aussi de l'opportunité et de la qualité des organisations réalisées : le maintien ou le remplacement de ses membres sanctionnera l'utilité de leur action.»

Dès le début, linguistes et philologues tentent de mettre en œuvre ce programme multidirectionnel. On en prendra trois entreprises pour exemples : un plan d'études, élaboré en 1945, l'enquête pour le développement des recherches dans les Facultés, les délibérations du Comité «Linguistique et philologie» et de ses Commissions.

1) Plan sommaire des recherches de sciences humaines.

Ce document anonyme dactylographié de 10 feuillets est annoté M. Cohen, mars 1945. Il décrit les dix versées disciplinaires (Préhistoire et archéologie, Epigraphie et paléographie, Philologie, Histoire, pour le passé, Anthropologie et démographie, psychologie, linguistique descriptive,

Ethnographie et géographie humaine, droit, économie, pour le présent) : cette description est de caractère incitatif, puisqu'elle analyse les principes de la recherche et en inventorie les possibilités de réalisations. Une part privilégiée est faite aux études de langage. Plusieurs points importants sont soulignés :

— Tout d'abord qu'il n'est de science que du général : la seule généralisation des faits conduit à des lois, mais la collecte dispersée des faits et la réflexion pure sont utiles et servent aussi bien à l'enseignement qu'aux applications pratiques, applications qui seront énumérées à la fin de chaque évocation de démarche théorique. Il est noté que des disciplines entières sont vouées à la recherche des lois, opposées à d'autres qui se vouent à la collecte patiente, mais non systématique des faits : ainsi en est-il de la Linguistique et de la Philologie : «Théoriquement, il est important de distinguer dans l'étude des faits humains ce qui peut aboutir à des formules générales ou lois et ce qui reste dispersé et inorganique, ce qui est matière de sens véritable et ce qui reste dans le domaine de l'érudition ou du raisonnement. Ainsi, on distinguera, par exemple, la sociologie de l'histoire descriptive, on opposera la linguistique à la philologie. On devra tenir compte de ces distinctions dans l'organisation de la recherche théorique et de l'enseignement.

Mais la perspective est différente pour l'organisation pratique des recherches : les sciences se servent des données des disciplines d'érudition. La collecte de ces données se fait avec des méthodes scrupuleuses, telles que ceux qui s'en occupent méritent le nom de savants. C'est à bon droit que, du moment qu'il ne s'agit pas d'enseignement de faits acquis, mais de recherches neuves, on parle de sciences historiques, philologiques, économiques, etc.».

L'ordre est donc : collecte des données, mise en œuvre des données/applications.

— Ensuite qu'il n'est pas de science de l'homme qui ne soit sociale, en sorte qu'on pourrait les rattacher toutes à la sociologie, mais cette catégorie est trop générale, il vaut mieux distinguer les sciences par des traits spécifiques comme : évolution, structure et interrelations :

« Comme l'étude est celle de l'homme en société, on pourrait tout grouper sous le titre de sociologie, en distinguant différentes branches de celle-ci. Mais vu l'autonomie de fait des disciplines et les méthodes en partie différentes qui peuvent s'y appliquer, il vaut mieux séparer.

En général, des travaux d'élaboration ardu sont à prévoir pour reconnaître des évolutions, des traits généraux de structure, des causes de changements, des interrelations.

1) Psychologie. Etude de l'évolution qui mène des premiers actes conscients à l'usage étendu de la réflexion et à l'élaboration de la science en général.

2) Linguistique. Etude de l'évolution générale des langues. [Ici la main de M. Cohen a interjeté au crayon : Linguistique historique. Grammaire comparée. Tableau des *Langues du Monde*]. Recherches des faits généraux de structure. Relations des faits de langue avec d'autres faits sociaux.

3) Sociologie. Etude de l'évolution générale des sociétés et des causes de transformation.»

Selon ces principes sont détaillés les points forts de chaque discipline. Une page est consacrée à la philologie qui traite des exigences de l'établissement des textes. Exposé classique, dans la ligne de ce que souhaitaient les éditeurs du XIX^e siècle, qui repose essentiellement sur l'identification et l'interprétation des variables, les fameuses « fautes » des copistes. La partie « Linguistique » est plus pugnace, plus ouverte. Le rédacteur souhaite un développement des appareils de phonétique, particulièrement utiles aux « explorateurs en campagne », une extension des enquêtes et l'achèvement des Atlas régionaux qui permettrait de constituer une vraie « géographie linguistique », des compilations de vocabulaire, résultats d'enquêtes et de dépouillements. Dans un cadre moderne, l'utilité d'un grand nombre de données maîtrisées par des appareils sophistiqués est partout soulignée : soulignée aussi la nécessité de créer des équipes de travail et de majorer considérablement les crédits. Enfin est notée la multiplication des applications pratiques pour de tels investissements, d'une amélioration de l'enseignement des langues à la constitution d'« une bonne langue internationale ». Ainsi était dressé pour le pays un grand programme d'action qui soulignait la rentabilité pratique des sciences humaines et particulièrement celle des investissements linguistiques. Le développement d'après 50 est tout entier inscrit là : ne manquent que les hommes dont il faut aussi se préoccuper.

2) Les Comités vont donc déployer dans les débuts une intense activité, portant autant sur la définition des principes que sur le développement des moyens en personnel et en matériel de travail. Cette activité prend très souvent la forme de Commissions, plus souples, à la fois réduites et transversales, qui peuvent traiter largement de problèmes particuliers. Une réunion générale des Sciences humaines, tenue le 28 juillet 1945, dont le compte rendu a été conservé permettra d'en voir le fonctionnement.

On y fait l'inventaire des trente commissions scientifiques déjà en fonctionnement. Marcel Cohen signale l'existence d'une commission de *toponymie* :

« Il y a une Commission concernant les sciences humaines qui fonctionne déjà et ceci sans que nous ayons été consultés. A la suite d'une initiative individuelle, c'est la commission de *toponymie* qui a été demandée par M. Dauzat et il s'est constitué une commission dont font partie Mario Roques - qui fait partie de la commission de philologie et linguistique et M. Samaran. »

Marcel Cohen en imagine le fonctionnement interdisciplinaire :

« Pour la *toponymie*, il est tout à fait normal qu'on adjoigne à ce qui a été fait un toponymiste spécialisé dans la géographie linguistique, quelqu'un qui fasse de la philologie en général et un archiviste s'occupant des anciens documents, par conséquent des anciens lieux de France, et l'on pourrait concevoir qu'on adjoigne encore un géographe faisant de la géographie actuelle. »

On pourrait, à la limite, concevoir que toute commission serait interdisciplinaire, car « toute question importante au point de vue scientifique doit déborder le cadre d'un de nos comités. » Et ainsi apparaîtrait avec plus de netteté le lien entre les élaborations théoriques spécialisées et les procédures d'application.

Souci des applications qui conduit les Comités à s'intéresser prioritairement aux problèmes posés par la fin de la guerre, l'occupation, la perspective d'un traité de paix. Et à proposer conjointement, par la bouche de M. Cohen « une commission de bibliothèques au sens large de livres et périodiques et une autre commission de psychologie et de rééducation ».

Cette dernière commission est tenue pour primordiale par M. Cohen, pour un « problème crucial » par Rivet. Comme l'a déjà remarqué Joliot en d'autres occasions, les Américains ont sur ce terrain des effectifs considérables : le CNRS, sous la conduite des psychologues, doit montrer son efficacité, en Allemagne même. Pour animer cette commission, Cohen propose les noms de L. Lavelle, H. Wallon, H. Pierron et E. Millard, Paul Rivet y ajoute celui de Dauzat.

Trois mois plus tard, le 31 octobre 1945, une Commission des Langues et civilisations rassemble M. Cohen, R. Delavignette, Ch. Robequain, J. Vendryes, à l'Ecole de la France d'Outre-Mer. Au milieu des problèmes du traité de paix, elle s'ouvre à l'Afrique et émet deux vœux :

1^{er} Vœu. « Quelles que soient les solutions adoptées par les traités de paix en matière de découpages territoriaux et de transferts de population, il est nécessaire que des articles précis interdisent toute oppression linguistique (Par exemple, il faut éviter toute interdiction pour des ressortissants d'un pays quelconque de correspondre par lettres dans leur langue maternelle). »

2^e Vœu. « Dans certains territoires comme les régions africaines dépourvues de langues anciennement écrites, il y aurait lieu de faire un choix judicieux de quelques langues de communication et d'en encourager l'usage écrit (Ex. : le haoussa, déjà très employé par l'administration anglaise). Pour ces langues, des chaires d'enseignement devraient être créées en quantité suffisante d'abord dans les territoires intéressés, ensuite dans les métropoles. »

3) Matériel et personnel.

En 1945, quand on parle matériel en Sciences humaines, on parle livres. Le développement des machines est encore largement programmatique. Le Comité, dans sa séance du 28 juillet a prévu de confier à P. Rivet la responsabilité d'une Commission « Bibliothèques » qui se chargera en particulier d'obtenir des livres et revues de l'Allemagne au titre des réparations. Mais, dès le 27 avril, se réunissait à la Direction générale des Relations culturelles un important groupe de travail intitulé « Comité de choix » qui, sous la responsabilité d'H. Laugier et M. J. Durry rassemblait vingt-deux personnalités qui vont de G. Bachelard, L. Febvre, Ch. Picard, P. Rivet à G. Duhamel, M. Leenhardt, P. Renouvin, sans compter les inévitables M. Roques et M. Cohen. Le projet est à la fois ambitieux et méthodique. H. Laugier voudrait appeler ce groupe « Comité de création », « d'imagination constructive ». « Nous rêverions que de ces

réunions pût sortir un vaste rapport d'ensemble qui fût la synthèse des rapports des trois sections : sciences, lettres et sciences humaines, et de toutes les sous-sections que chacun de ces groupes jugera nécessaire d'organiser. Ce rapport ferait comme l'inventaire, dans tous les domaines, des instruments de culture dont l'absence se fait cruellement sentir et dont la création, trop lourde pour l'initiative personnelle, vous paraîtra nécessiter une initiative, un appui gouvernemental.»

C'est aux Comités, dit Laugier, qu'il appartient de fixer les manques, de définir des projets, «un vaste projet d'ensemble pour lequel nous n'aurons jamais assez d'ambition, jamais assez d'imagination, un projet qui soit un grand cri d'alarme.» M. Roques avec la juvénilité entreprenante qui est toujours la sienne aimerait qu'on monte des équipes de travail :

«Entre la question commerciale et la question culturelle, il y a une troisième question qu'il faut bien considérer. Nous avons oublié de parler des auteurs. Il faudrait engager ces derniers à faire du travail qui ne fût pas tout à fait du travail de librairie et qui ne fût pas non plus de la recherche personnelle. Il faudrait veiller à la composition des équipes de fabrication des manuels.»

C'est dire que le CNRS et les Comités entendent développer et amplifier le rôle qu'ont joué tout au long du XIXe s. depuis Guizot et jusqu'au XXe les différentes Commissions ministérielles gérant les crédits de l'Etat. Avec les moyens et les ambitions du milieu du XXe siècle.¹⁸ Le lien entre les Académies et le CNRS est établi par les membres de l'Institut qui figurent dans les Comités : mais l'initiative passe au CNRS. Trois Commissions sont formées l'une des Lettres, rassemblant treize membres, universitaires comme G. Cohen, R. Pommier, etc., des critiques comme Et. Lalou ou A. Rousseaux, des écrivains comme G. Duhamel, P. Eluard et L. Aragon, sous l'autorité de Mario Roques : une autre des Sciences avec P. Langevin, F. Joliot-Curie, G. Roussy etc. sous l'autorité de H. Piéron : une dernière des Sciences humaines rassemblant, sous l'autorité de P. Renouvin, vingt et un membres, de H. Piéron et P. Renouvin à L. Febvre, M. Leenhardt et M. Roques, triadique lieu de croisements comme les aime la communauté scientifique des années 45, où Linguistique et Philologie apparaissent à la fois divisées ici entre deux Commissions et incarnées dans la personne emblématique de Mario Roques.

S'il est un autre rôle des anciennes Commissions ministérielles dont s'empare le CNRS, c'est celui de mentor des Sociétés savantes. Comme le marque un rapport de L. Febvre, c'est au CNRS que les Sociétés savantes s'adressent pour faire éditer leurs travaux. Là où autrefois, le Ministère et les Académies s'unissaient, – avec l'aide de l'Université à partir de 1852 (du ministère Fortoul) –, le CNRS devient un partenaire obligé.

Le rapport de L. Febvre propose en effet non seulement qu'un Commissaire, désigné par le centre, établisse un rapport sur toute publication pour laquelle est demandée une subvention, mais encourage une fédération des sociétés qui permettra d'envisager des publications

18. Voir Chevalier, J. C., «Le métier de linguiste. Les problèmes du modèle français», ici même note 2 et Theis, L., «Guizot et les institutions de mémoire», in *Les lieux de mémoire*, II, 2, éd. par P. Nora, 1986, Gallimard, Paris.

communes : et enfin, pour ce faire, L. Febvre demande que le CNRS établisse la liste des Universitaires susceptibles d'exercer ce poste de Commissaire. Regroupements, systématisations, inventaires des compétences, tous ces traits de la nouvelle organisation sont ceux-là même qui donnent pouvoir et autorité au CNRS.

Ordonnateur des plans de la recherche, le CNRS intervient dans la vie des Universités puisque c'est bien de là que provient le vivier de la jeunesse : il réclame qu'elles forment des chercheurs en plus grand nombre et de meilleure qualité. A la réunion du 8 juillet 1945, le latiniste Jean Bayet, professeur à la Sorbonne, alors directeur de l'Enseignement supérieur, marquant le manque dramatique de chercheurs, demande un plan d'ensemble de renforcement du Supérieur. Répondant à l'appel, Marcel Cohen lance une grande enquête auprès des enseignants du Supérieur. Les résultats de l'enquête sont consignés dès le 22 août 45. Il en résulte que Linguistique et philologie figurent parmi les besoins prioritaires. L'enquête dévoile qu'il faut créer, de toute urgence, des chaires de Linguistique historique et linguistique générale et aussi de phonétique, à Paris, qu'il faut rétablir une chaire de Langue française du Moyen Age. Et un peu partout des chaires de philologie classique.

Eternel problème de l'Université française. Tous les projets viennent s'inscrire dans le même cercle vicieux : des maîtres en trop petit nombre n'engendrent que de rares chercheurs risquant les aléas de la succession, aléas réduits si l'héritier dispose d'un gros capital universitaire, aléas insurmontables dans les autres cas. Le chercheur potentiel est alors happé par les sécurités de l'enseignement dans les lycées et collèges. Système qui n'en finit pas de se perpétuer, favorisé par les structures d'une féodalité toute puissante.

Faute d'être appuyé par les Facultés, le CNRS doit, dès le début, ranger au nombre de ses activités, la formation des jeunes chercheurs. Cette ambition est soulignée dans l'Ordonnance datée du 2 novembre 1945 :

«Les attributions du Centre (...) comportent une disposition nouvelle lui donnant mission d'organiser un enseignement préparatoire à la recherche».

Pendant de longues années, ce dispositif ne concernera que les laboratoires scientifiques. Les Sciences humaines sont à peu près entièrement régies par les Facultés qui voient dans le CNRS un support aux travaux qu'elles entreprennent.

* *
*

Le *Compte rendu de l'activité du Centre national de la Recherche scientifique, de septembre 1944 à octobre 1945*, mince fascicule dactylographié est le premier d'une longue série : les rapports seront de plus en plus importants, particulièrement quand il s'agira d'apporter une contribution à l'élaboration des divers Plans nationaux. Sans triomphalisme, mais avec le clair sentiment qu'une étape décisive a été franchie, le *Compte rendu* résume les diverses orientations : la formation métho-

dique de jeunes chercheurs dont il faudrait multiplier le nombre par quatre, le soutien et le développement des laboratoires, la jonction de la recherche théorique et de la recherche appliquée, la participation d'abord à l'effort de guerre, puis aux problèmes posés par l'occupation de l'Allemagne. Il résume aussi les traits de l'organisation mise en place, dont la pièce essentielle est ce «Comité national de la Recherche scientifique», représentation des savants à qui est confié le rôle décisif d'organiser la recherche et les émanations de ce Comité, des Commissions plus spécialisées, au besoin transversales, centrées sur une activité scientifiquement déterminée. Un Directeur, un Directeur adjoint et un Directeur en sont l'élément agissant : quinze membres en 1946 dont, pour les Sciences humaines, L. Febvre, G. Le Bras et H. Wallon. Le Conseil d'Administration gère l'ensemble des organismes de recherche et d'administration. Outre la Direction et de hauts fonctionnaires, le Conseil de 1945 comprend quatre savants et techniciens : F. Perrin, P. Langevin et R. de Vitry, Mario Roques représentant les Sciences humaines. Cette haute administration s'appuie sur un corps de chercheurs dont les responsables se préoccupent d'asseoir la situation (on ne parle plus de bourses, mais de salaires). Pour les Sciences humaines, le dispositif comprend quelques chercheurs et deux laboratoires : l'«Inventaire» et l'IRHT. Au Directoire du 18 juillet 1946, le Directeur Teissier proposera de remplacer le poste de Secrétaire général par un deuxième poste de Directeur adjoint qui serait attribué aux Sciences humaines.

Les Labos vont être rapidement multipliés et il est paradoxal que la demande de Dauzat de création d'un centre des Atlas ait été repoussée. Car on voit naître plusieurs organismes qui intéressent indirectement les linguistes et philologues. Le plus notable est le *Centre d'études sociologiques* que dirigera plus tard J. Stoetzel, créé dès 1946. Dès le début, M. Cohen figure à l'affiche des «Cours et conférences» au titre de la «Sociologie du langage». C'est aussi en 1946 que le jeune A. Leroi-Gourhan demande hardiment la création de deux centres de «formation ethnologique et préhistorique» : c'est encore en 1946 que sont réunis les labos de Perès et de Couffignal sous le nom de «Blaise Pascal», ensemble qui, une dizaine d'années plus tard, sera si hospitalier aux linguistes voués aux analyses formelles de la langue. Ce qui s'esquisse, c'est un ensemble de lieux de recherche qui offrira des sites favorables aux nouveaux mouvements scientifiques.

Concurremment, on note un développement régulier du personnel, soit des chercheurs dont la carrière est modelée sur celle des universitaires par le décret du 12 août 1945 (stagiaires, attachés, chargés, directeurs) soit des aides-techniques dont les salaires sont calculés en fonction des salaires du privé, distorsion qui reflète les deux sollicitations du CNRS. La note du 1er juin 1948 sur le développement des recherches dans les Sciences humaines fait état de 600 chercheurs en 1944, 1 000 en octobre 1945, 1 400 en octobre 1946.

1949 est une année déterminante, puisqu'elle légitime les modes d'action et de fonctionnement du CNRS. Le décret du 11 juin 1949 a pour objet la «Réorganisation du CNRS». Il fixe le recrutement et les tâches de chacun, la composition du corps électoral et sa répartition en sections, la composition du Comité national élu pour six ans qui comprend 2/3

de membres élus et 1/3 de membres nommés sur propositions du Directeur du Centre.

L'*Annuaire du CNRS* de 1949, «demandé depuis longtemps», dresse pour la première fois un tableau détaillé du Centre. Il suffit de le comparer avec le *Rapport sur la Gestion du CNRS de 1944 à 1948* pour saisir que maintenant le CNRS est une entreprise assurée de son fonctionnement et qui n'attend plus que la confirmation de la loi.

Le «Comité des Etudes Philologiques, Littéraires et musicales» réuni avec ses collègues le 2 juin 1948 à la Sorbonne en séance plénière s'est encore étoffé en 49. Il comprend 16 membres en 1948, 25 en 1949, sous l'appellation de «Etudes linguistiques et philologiques, Etudes littéraires et musicales». Les vingt-cinq membres sont tous professeurs, quatorze de la Faculté des Lettres (la Sorbonne a un pouvoir exclusif), six du Collège de France, deux de l'EPHE, trois des Langues Orientales. On relève les noms de Ch. Bruneau (français), P. Chantraine (grec), M. Cohen (langues sémitiques et sociologie du langage), A. Ernout (latin), P. Fouché (phonétique), Mossé (anglais), M. Roques (romanistique), J. Vendryes (comparatisme), éventail typique des universitaires notables d'après la guerre.

Les Laboratoires sont réduits aux inévitables IGLF de Roques et IRHT de Mlle Vieillard, le premier continuant à vivre petitement, tandis que le second décolle : l'IGLF s'est vu attribuer un crédit de 600 000 francs pour un effectif de trois personnes et 94 803 francs de matériel, l'IRHT a un crédit de 5 408 987 francs pour un effectif de vingt personnes. Les vacances, frais de missions, etc. se rapportent essentiellement aux Atlas : on les encourage, sans leur accorder une organisation centrale. Enfin, dans la liste des treize colloques, on ne relève rien qui, jusqu'en 1949, ait concerné la linguistique ou la philologie.

L'*Annuaire* comporte la liste complète des chercheurs, arrêtée en 1948. Cinquante et un relèvent de la Commission «Etudes linguistiques, etc.», jouissant de statuts très différents : chargés, attachés, ou stagiaires de recherche, disposant d'une allocation entière ou partielle.

Mis à part quelques chargés très anciens, six chercheurs ont été recrutés en 44, deux en 45, quinze en 46 et quatorze en 47. Pour ceux qui ont joué un rôle en grammaire et linguistique, on relève parmi les chargés les noms de P. Imbs (grammaire médiévale) et J. Beaujeu (grammaire latine), parmi les attachés ceux de Y. Lefèvre (latin), G. Lazard (iranien), P. Nauton (Atlas) et A. Haudricourt (Extrême-Orient), parmi les stagiaires ceux de J. Tubiana (langues africaines), O. Nandris (roumain) et A. J. Greimas (lexicologie). Un spectre relativement large pour cette petite troupe, encore que dominant les études classiques : français et latin. Il reflète l'équilibre du Comité et, de façon plus générale, l'équilibre des enseignants parisiens. Mais il s'agit évidemment d'individus travaillant chacun dans son domaine.

Ces chercheurs vont être régis par le nouveau Comité. Une nouveauté est annoncée pour celui qui régit linguistes et philologues : une partition ordonnée comme suit. A l'intérieur de la classe des Sciences humaines (Sections VII à XIII), la IXe Section dénommée «Etudes linguistiques, philologiques, littéraires et musicales» sera divisée en : Linguistique et

Philologie classiques/Linguistique et philologie non classiques/Études littéraires et musicales, ce qui permet de distinguer les philologues liés à la littérature, les philologues inscrits dans le comparatisme classique, dominant dans les Facultés... et les autres.

Pour les modes d'action, le Directeur Teissier en a dessiné les grandes lignes, le 2 juin 1948, au nom du Comité national :

1) Les crédits de recherche du CNRS devraient être concentrés sur le Centre même, au lieu d'être dispersés dans les Facultés, musées, le Museum, l'Institut Pasteur, etc. Il appartient à ces organismes de s'assurer un financement de recherche propre au lieu de considérer le CNRS comme un soutien à leur action. Teissier demande l'autonomie dans une légitime solidarité et souhaite la création d'un organisme fédérateur, un « Conseil supérieur de la Recherche scientifique et technique ».

2) Il est essentiel que le CNRS développe des activités raisonnées dans le cadre d'un plan doté de finalités et de moyens : Laboratoires, missions et éditions.

3) Tous doivent comprendre quel rôle essentiel jouent les Sciences humaines dans cet ensemble, pourquoi elle mobilisent une part de plus en plus grande des activités et des crédits du CNRS. Teissier fait partie de ces scientifiques qui prétendent depuis 44 qu'isoler les Sciences humaines, c'est en réalité isoler et stériliser les sciences de la nature.

4) Le CNRS reste partie prenante dans le domaine des applications de la science. Une science ne prend sa signification que dans les technologies d'exploitation.

* *
*

S'il est certain que Linguistique et Philologie ont joué un rôle marqué dans le développement du CNRS et, particulièrement, dans les Sciences humaines, on le doit à la personnalité de deux chercheurs de premier plan, dotés d'une personnalité hors mesure et de relations très étendues, surtout chez les politiques : Mario Roques et Marcel Cohen. Ils sont présents dans des réunions décisives qu'au besoin ils provoquent, ils savent infléchir le cours des décisions. Mais on le doit aussi à la force novatrice d'une discipline, soulignée dès 1945 dans les réunions du CNRS. Cent ans avant, dans les années 1860, les Philologues ont déjà joué ce rôle d'Avant-garde. En 1945, la nouveauté est plutôt du côté des linguistes théoriciens, les philologues qui détiennent le pouvoir dans les Facultés jouant parfois un rôle ambigu.

Cette discordance n'est sans doute pas pour peu dans la faible organisation des sciences du langage au CNRS : un laboratoire, l'Inventaire, à la fois précurseur et artisanal, au mauvais sens du terme, une poignée de chercheurs, agrégés, souvent normaliens et surtout préoccupés de finir une thèse qui leur donnera un poste en Faculté, cohabitant avec des aérolithes comme A. J. Greimas, lithuanien venu passer une licence à Grenoble avant d'étudier le lexique à Paris ou A. G. Haudricourt qui a transporté en linguistique les démarches d'une science de la génétique acquise à l'Agro. Ces étrangetés attestent que la machinerie CNRS n'est pas seulement remontée par les Facultés : elle présente, dans le désordre,

des éléments d'innovation. Il appartiendra aux responsables, dans les années d'après 49, de les développer et de leur donner consistance.

Pour le moment, le mouvement est encore très timide. Joliot et Teissier ont donné le pouvoir aux mandarins parisiens, généralement âgés et peu familiers des aventures. On pourrait s'étonner de ce manque de hardiesse dans une époque où tout semblait possible. Mais la première raison est que le domaine des sciences humaines, réduit à des individus très peu nombreux et à ceux qui attendent leur poste, ne comporte pas de solutions de rechange, d'équipes contestatrices. La deuxième raison est que ces Directeurs scientifiques, tout pénétrés de l'importance de l'Académie des Sciences, de l'excellence des promotions, ne sont aucunement tentés de remettre en cause les rapports de pouvoirs. Le système des Académies soviétiques qui leur sert de modèle ne pouvait que les encourager dans cette voie qui identifie hauts postes universitaires et degré élevé de savoir. Il faudra des événements socio-économiques considérables pour développer les éléments d'innovation et tenter de transformer le CNRS en machine ouverte.

Principaux acteurs

Charles Bruneau. 1883-1969.
Clovis Brunel. 1884-1971.
Marcel Cohen. 1884-1974.
Albert Dauzat. 1877-1955.
Jean Deny. 1879-1963.
Alfred Ernout. 1879-1973.
Edmond Faral. 1882-1958.
Lucien Febvre. 1878-1956.
J. Frédéric Joliot-Curie. 1900-1958.
Paul Hazard. 1878-1944.
André Leroi-Gourhan. 1911-1986
André Mazon. 1881-1967.
Paul Mazon. 1874-1955.
Paul Pelliot. 1878-1945.
Louis Renou. 1896-1966.
Paul Rivet. 1876-1958.
Mario Roques. 1875-1961.
Ernest Tonnelat. 1877-1948.
Edmond Vermeil. 1878-1964.
Joseph Vendryes. 1875-1960.

* *
*

Ce premier exposé visait à reconstituer le développement de la linguistique et de la philologie au CNRS, de 1939 à 1949, d'après des documents d'archive. C'était un essai d'histoire institutionnelle qui s'appuyait sur les textes et documents officiels, sur les déclarations des principaux responsables dans des réunions fondatrices.

Dans un deuxième exposé on se déplacera du côté des utilisateurs, de ceux qui, jeunes alors, essaient de se situer dans le CNRS pour développer leur recherche selon la conception qu'ils se font de cette fondation. C'est l'image du champ (théorie et institution) qu'ils dessinent qui nous a intéressé. Nous avons tenté de suivre au plus près le style même de leurs déclarations et de leurs proclamations dans la mesure même où il était l'indice des relations qu'ils entretenaient avec lui. Nous avons aussi suscité, évidemment, des développements sur les probabilités qu'offrait le CNRS à un jeune chercheur, sur l'aide qu'il en attendait, sur la carrière qu'il en espérait.

Nous avons questionné deux personnalités remarquables par leur importance scientifique et par le rôle qu'elles ont joué très tôt dans les institutions de recherche : A. G. Haudricourt qui obtenait une mission dès 1933, G. Lazard qui obtenait des subsides à la Libération. Mais nous nous sommes aussi attachés à une personnalité curieuse, connue dès le début du siècle, le dialectologue A. Dauzat : nous avons relu ses déclarations, mais nous avons surtout interrogé ceux qui jeunes alors, se déclaraient ses disciples. Personnalité significative, car à la fois reconnue et refoulée par le CNRS. Etude qui nous a permis d'aborder un problème non trivial : le rôle de la légitimation et de l'innovation individuelle dans l'extension d'un domaine.

II. LE POINT DE VUE DES UTILISATEURS

1. André G. Haudricourt (né en 1911)

« A l'Agro, j'avais un idéal tout différent de mes camarades de promotion. Leur mentalité était pour moi incompréhensible : s'abrutir deux années durant pour obtenir les Baux et Forêts afin d'être payé le reste de sa vie à ne rien faire me paraissait immoral. Je pensais que je n'avais pas le droit de ne m'occuper que de choses amusantes même si cela pouvait me faire gagner ma vie : cela me paraissait injuste vis-à-vis de ceux qui peinaient pour vivre. »

A. -G. Haudricourt et P. Dibie, *Les pieds sur terre*, 19).

A l'Institut agronomique où il est l'élève en génétique du professeur V. Ducomet¹⁹, Haudricourt entend des conférences du généticien soviétique N. I. Vavilov : peu après sa sortie de l'École, en 1933, il obtient une mission pour Leningrad pour travailler dans les services de Vavilov. Il se souvient qu'il a été appuyé par Marcel Mauss dont il suivait les Cours au Collège de France et affecté par une « Commission des missions »²⁰ :

« J'ai juste la photocopie d'une lettre que le professeur Ducomet avait envoyée au Directeur de l'Enseignement supérieur, c'était M. Cavalier.

19. L'essentiel des productions du Professeur Ducomet concerne la culture des pommes de terre.

20. Sans doute la Caisse nationale des Sciences.

Or il se trouvait que M. Cavalier avait été collègue de M. Ducomet et était un ami de Marcel Mauss également. J'avais donc deux patrons à m'appuyer auprès de M. Cavalier. Mais je ne sais pas comment fonctionnait cette Commission ».

Béate ignorance du débutant : il lui suffisait de savoir que la Commission des Missions lui attribuait 8 000 francs pour la première année et 4 000 francs pour la seconde. Avant son départ, il tente d'apprendre le russe : c'est la première rencontre avec les langues lointaines : « Je suis tombé sur un bouquin d'Antoine Meillet qui était un bouquin sur le slave commun : comment une langue aussi baroque pouvait-elle exister ? »

Séjour passionnant pour tout ce qu'il rencontre et découvre : mais enfin il faut rentrer :

« Rentré de Russie, j'étais chômeur naturellement et puis j'ai été envoyé en sana. »

Un chômeur occupé pourtant qui exploite les acquis de sa mission en URSS, l'instruction formidable qu'il en a tirée, les prestiges d'une expédition au travers d'un pays qui fascinait :

« Les Russes, en ce moment-là, c'étaient des anthropophages ».

Il publie, dès 1936, des traductions de travaux russes de Vavilov, Kholodny, Bukasov, etc.²¹. Il développe ses recherches sur l'histoire des techniques, prenant en compte l'Orient et l'Extrême-Orient et publie un article aux *Annales*, « De l'origine de l'attelage moderne », avec une Préface de Marc Bloch²². Le jeu des langues sert de critère distinctif dans l'histoire des techniques, l'évolution des choses conduit à identifier les systèmes de mots.

En outre, il raconte son voyage : les récits de l'aventure scientifique et politique attirent linguistes, historiens, philosophes, sur fond de révolution :

« Marcel Cohen savait que j'étais allé en URSS et, quand je suis revenu, il était là pour m'entendre parler de Vavilov. Il y avait également Charles Parain, qui n'a jamais eu de poste universitaire. C'était un normalien qui avait fait un peu d'égyptologie, un peu de tout. A la Libération, Parain est resté en rade, Marc Bloch étant mort. »

Les rencontres de ce type se faisaient dans des cercles comme le « Cercle de la Russie neuve »²³. Mais elles ne nourrissaient pas le conférencier et il fallait gagner sa vie, en prenant du poids universitaire et, pour commencer, en passant des certificats de licence. Dans son souvenir, Haudricourt se revoit peu doué pour ce genre d'exercice :

« J'ai raté plus d'examens que j'en ai passés (avec succès). » Briguant un certificat de physiologie, il sera rebuté par H. Laugier : pour un certificat de phonétique, il sera refusé deux fois par le professeur de Sor-

21. A partir de 1936, il collabore essentiellement à la *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, dirigée par le Professeur Auguste Chevalier.

22. *Annales d'histoire économique et sociale*, 1936, t. 8, 515-522.

23. Le Cercle publiait un Bulletin *Documents de la Russie neuve* (Association pour l'étude de la culture soviétique). Le Document n 2 série 3, du 31 janvier 1939, est une livraison de quinze pages, signées Charles Parain, traitant du développement des céréales en URSS : Vavilov, Lyssenko, Staline, etc. y sont abondamment cités.

bonne, Pierre Fouché – qui sera toujours persuadé de son incapacité – et par son aide, Mlle Durand. Le monde dans lequel il opérait et l'Institut de phonétique étaient deux univers opaques et étanches l'un à l'autre :

« J'ai été refusé. Marcel Cohen m'a retenu en me disant : c'est autre chose. Je n'ai pas fait de phonologie. Je l'avais inventée par moi-même. J'avais appliqué aux langues ce que j'appliquais aux instruments agricoles, à savoir une fonction. C'était pour moi fonctionnel et un phénomène social. » Méthode et disposition d'esprit qui rendaient rebelle aux harangues de Sorbonne :

« J'avais acheté le bouquin du maître de Fouché, Maurice Grammont et je me suis aperçu que ces gens ne connaissaient pas le premier mot de la méthode scientifique. »

Il est refoulé de la Sorbonne et de l'Institut de phonétique, mais accepté par des linguistes qui définissent des voies nouvelles : soutenu, par Marcel Cohen et Jean Cantineau, il publie des exposés de méthode, appuyés par des exemples de langue, dans les *Travaux du Cercle de Linguistique de Prague* en 1939 et dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, article dans lequel il se fonde explicitement sur les travaux de Martinet²⁴.

Pour gagner sa vie, il lui reste à œuvrer dans le domaine qui lui a donné les titres les plus valorisés : la recherche génétique. La prébende est modeste, mais relativement sûre : en 1938, il était misérablement vacataire : il raconte comment il trouve mieux : « Marc Bloch avait mis une préface élogieuse à mon premier article, je vais le voir : « Est-ce que je peux continuer à faire de l'histoire des techniques, de l'histoire de l'agriculture ? » – « Mon pauvre ami, je n'ai aucun pouvoir au CNRS. » Le CNRS était fondé : la guerre est arrivée. Auguste Chevalier avait besoin de moi, puisqu'il avait un périodique : il s'y faisait des résumés de travaux anglais, russes. Pour me payer, il me fait entrer au CNRS : le CNRS, ça servait aux mandarins pour payer leurs collaborateurs. Je suis entré comme stagiaire²⁵.

Assuré de quelques subsides, même modestes, Haudricourt fait sur-tout de la linguistique. Il a chez lui la bibliothèque que lui a confiée Marcel Cohen, poursuivi par les lois raciales de Vichy : « J'avais ramené toute la bibliothèque de Marcel Cohen chez moi. Puisque je suis au CNRS, je pourrai faire de la linguistique et non de la botanique. »

C'est que l'époque et les habitudes universitaires françaises se prêtent peu aux expériences spécifiques sur le terrain qui intéressaient seules Haudricourt. Il n'a guère envie de constituer des « herbiers », comme son patron Auguste Chevalier :

« Chevalier faisait ça sur herbier. Les plantes, il faut les cultiver, il faut les croiser pour faire de la génétique. C'était en retard de quarante ans, de cinquante ans sur les pays étrangers. »

24. Respectivement « Quelques principes de phonologie historique » et « Méthode pour obtenir des lois concrètes en linguistique générale », *BSL*, XL.

25. Auguste Chevalier, né en 1873, est crédité d'une grosse bibliographie concernant les plantes exotiques : café, caoutchouc, coton, fikongo, etc.

Il préfère classer les formes linguistiques qui ressortissent à un emploi vivant : il peut appliquer les méthodes qu'il utilise en agronomie et dans l'histoire des techniques. L'histoire des plantes l'a, depuis plusieurs années, mis au contact des langues d'Orient : il élargit son savoir :

« Sous l'occupation, j'ai fait les Langues O, le siamois, la seule langue dont l'orthographe indique l'accent, le thai²⁶. (A la Libération), le professeur, François Martini, un métis franco-khmer, trouve un poste de colonel. Martinet voulait que je le remplace : Mario Roques n'a pas voulu. Il a préféré M. Gaspardone pour qui ça faisait un pied pour entrer au Collège de France²⁷. »

Echec donc. En outre, selon une décision que viennent de prendre les nouvelles Commissions issues de la Libération, Haudricourt se voit attribuer comme parrain un professeur biologiste de la Sorbonne tenu pour antique, Louis Blaringhem²⁸. La goutte d'eau blaringhienne fait déborder le vase d'amertume. Haudricourt cherche à se faire reconnaître comme linguiste :

« Comme en linguistique j'avais raté les examens de phonétique avec Fouché, Fouché à la Commission a dit : « Qu'est-ce qu'il vient faire là ? Il a de quoi vivre, ses parents sont propriétaires ». Madame Plin, qui était le gardien du trésor du CNRS et qui avait été nommée par Joliot m'a convoqué pour me demander si j'avais de quoi vivre, pourquoi je venais mendier au CNRS : « Madame, mon père est mort. C'est ma mère qui a la rente. Moi, je suis chômeur. » Il fallait être chômeur. Le CNRS était un truc de bienfaisance pour étudiants pauvres. C'était après la guerre. C'était la mentalité. » Marcel Cohen le sauve :

« Cohen, étant de la Commission, s'est porté garant que je valais quel que chose. J'ai été affecté aux Hautes-Études à Marcel Cohen. »²⁹

Il entreprend avec Martinet un Diplôme des Hautes-Études qui avait valeur de licence. Il appliquera à cette étude un dispositif théorique auquel il tient : « On ne peut pas étudier quelque chose sans étudier l'ensemble du système ». Il s'entend bien avec Martinet qui, grâce à Vendryès, a eu un poste aux Hautes-Études quand Oscar Bloch est mort, en 1937. Mais, encore une fois, il va se heurter à Mario Roques qui n'a pas les mêmes conceptions que lui sur les rapports du tout et de la partie :

« Je risque le Diplôme des Hautes-Études. Martinet qui n'avait pas d'auditeurs était tout content. J'ai pris le cas des patois romans. Très peu d'enquêtes, une ou deux. J'ai fait un classement phonologique des patois gallo-romans et ensuite l'explication des patois actuels. Puis j'ai eu un problème avec Mario Roques. Pour Dauzat, qui était aussi rappor-

26. « Les mots, ainsi que ceux cités à propos des consonnes initiales, sont extraits d'un *Dictionnaire comparatif des dialectes thai*, manuscrit qui nous a valu le prix de l'Association des Anciens élèves de l'École orientale » in *Journal asiatique*, « Les phonèmes et le vocabulaire du thai commun », 1948, p. 207, note 1.

27. Emile Gaspardone, spécialiste de l'Histoire d'Extrême-Orient, est nommé, le 29 août 1946, au Collège de France professeur titulaire de la chaire d'histoire et philologie indo-chinoises.

28. Louis Blaringhem, né en 1878, était spécialiste du maïs et des problèmes d'hérédité. 29. Marcel Cohen, né en 1884, était spécialiste des langues sémitiques : il avait écrit un *Traité de la langue amharique*, Institut d'ethnologie, Paris, 1936.

teur, Mario Roques était le grand homme, un membre de l'Institut. Il n'a pas insisté.»³⁰

Refus donc qui va être déterminant pour sa carrière :

«Quand mon Diplôme a été refusé, la Commission m'a fait dire que, si je voulais rester au CNRS, je ne m'occupe plus des langues romanes. A moi l'Asie et le reste. J'ai donc continué à être payé au CNRS, sauf quand j'ai été à l'Ecole française d'Extrême-Orient. Là, j'ai été détaché.»

En 1947, Martinet part pour occuper un poste à New York, à Columbia. Pour placer Haudricourt, il met la pédale douce. Sa tactique, il l'explique à Haudricourt :

«On fait ça d'une façon privée. Je vous cède la moitié de mon salaire. Vous faites cours à ma place». Je commence avec lui jusqu'au mois de janvier : en janvier, il part en Amérique. Roques m'a expulsé. Je pars avec une dizaine d'auditeurs. Je sais qu'il y a des salles libres aux Langues O. Je prévient monsieur Deny, le Directeur, qui me demande gentiment d'aller ailleurs.»

Sur la demande de Paul Lévy, il est affecté à l'Ecole d'Extrême Orient et s'embarque pour Hanoï en avril 1948. Il y passera à peu près un an et, malade, sera rapatrié à Marseille. De là, il réintègre le CNRS, avec pour parrains André Martinet et le sinologue Paul Demiéville.

En 1949, le statut du CNRS sort, les élections sont organisées.

La situation d'Haudricourt en sera confortée, car il sera membre de Commission : «D'abord, ils avaient voulu me mettre dans l'orientalisme. Je réclame la linguistique. Nous étions très peu. Surtout des professeurs d'Université. Mon vote était toujours très important, car les universitaires étaient presque toujours des A et il y avait très peu d'universitaires B. Au bout de quel ques années, on nous a passé des dossiers comme à des grands. Le jour où j'ai pu faire rentrer Jacqueline Thomas, on a pu les coïncider³¹. Les linguistes qui ne s'occupaient pas de langues universitaires restaient au CNRS, alors que ceux qui s'occupaient de langues universitaires passaient leur thèse pour entrer dans le Supérieur.»

Pendant quinze ans, de 1933 à 1949, Haudricourt a réussi à survivre malgré de multiples échecs, en utilisant les possibilités de l'institution, malgré le poids écrasant du pouvoir mandarin – qui tend à faire prévaloir la tradition dans le cadre de la discipline. A survivre – et à construire une œuvre. Il est vrai que son titre d'ingénieur agronome lui donne d'incontestables possibilités de manœuvre. Il n'en reste pas moins qu'il faut au responsable d'une telle aventure non seulement des qualités intellectuelles qui lui valent l'appui des maîtres, comme M. Cohen, M. Mauss, M. Bloch et A. Martinet, mais aussi de remarquables qualités de ténacité et d'adaptation. Finalement, cette position de déséquilibre permanent entre les domaines, entre les organes institutionnels le contraint de se situer constamment dans le mouvement contemporain et de choisir des démarches qui sont aussi des démarches modernes de transition et d'anticipation.

30. Cette recherche devait aboutir à la publication de A. G. Haudricourt et Alphonse G. Juilland, *Essai pour une étude structurale du phonétisme français*, Paris, Klincksieck, 1949.

31. Spécialiste des Langues africaines, fondateur du LACITO.

Et le paradoxe, c'est que ce savant oblique se retrouve installé en patron :

«Sous la pression de mes «élèves», j'ai dû passer une thèse nouveau régime (sur articles déjà publiés) en 1971», installé dans une institution et dans des organismes où il est proclamé que l'efficacité naît de l'organisation. Alors «on ne peut rien faire d'individuel», dit Haudricourt.

* *
*

Cet exposé est un montage réalisé à partir d'une entrevue entre A. G. Haudricourt d'une part et Elisabeth Pradoura et Jean-Claude Chevalier d'autre part : entrevue réalisée au domicile d'Haudricourt et qui a duré environ une heure et demie. L'exposé vise à reconstituer les rapports établis entre Haudricourt et l'Institution universitaire, spécialement le CNRS. Il vise aussi à garder la générosité et l'humeur, la liberté de vagabondage de la parole d'Haudricourt. Pour un exposé plus articulé et plus détaillé de la «carrière» de ce savant, on se reportera à :

A. G. Haudricourt, Pascal Dibie, *Les pieds sur terre*, éd. A. M. Métailié, Paris, 1987.

Ce dernier ouvrage présente une Bibliographie détaillée, classée selon les thèmes. Pour une Bibliographie exhaustive, on se reportera à :

Langues et Technique. Nature et Société. Pub. par Jacq. M. C. Thomas et Lucien Bernot en l'honneur d'A. G. Haudricourt, 1972, Klincksieck, Paris.

Southeast Asian Linguistic Studies presented to André G. Haudricourt, ed. by Suriya Ratanakul et David Thomas, Mahidol University, Bangkok, 1985.

2. Gilbert Lazard (né en 1920)

«Je m'intéressais à la linguistique, pas du tout à la Perse.» (Entretien avec J.C. Chevalier)

JCC. Pourquoi avez-vous fait de l'iranien ? A l'Ecole normale ?

GL. Je m'intéressais à la linguistique, pas du tout à la Perse ou à rien de semblable. Au lycée, j'ai fait du sanscrit, de l'esperanto : tout le monde a fait ça. Quand je suis entré à l'Ecole [normale : Ulm], en 1941 – j'avais été mobilisé en 40 dans les Chantiers de jeunesse – à l'Ecole donc, fin 41, j'étais déjà licencié. C'était trop tard pour déposer un Diplôme : j'ai préparé un Certificat de linguistique générale avec le père Vendryès. En 42, j'ai présenté un Diplôme de grec, avec Chantraine. En 43, les lois raciales m'empêchaient de concourir à l'agrégation : je me suis cherché une spécialité, j'ai commencé un tour des professeurs de langues orientales pour faire autre chose que du français, du latin ou du grec.

JCC. C'était une démarche originale.

GL. Si vous voulez. J'avais envie de tenter autre chose. Pendant une semaine, je faisais du thai, pendant une semaine du malgache, pendant une autre semaine je ne sais pas quoi. J'allais voir les profs. J'ai rencontré Sauvageot – tiens, qui vient justement de mourir : c'était le spécialiste des langues finno-ougriennes. Il m'a dit : « Mon pauvre ami, qu' est-ce que vous voulez : Il n'y a qu'un poste. Je l'occupe. Je suis encore jeune. Alors bon, vous »...

JCC. Mais Jean Perrot s'est lancé...

GL. C'était un peu plus tard. Et puis je vous rappelle que sa thèse était une thèse de latin. Il a mené les deux activités de front. En tout cas, j'ai été découragé. Je me suis tourné vers Gaspardone qui était professeur de vietnamien ou quelque chose comme cela. Il m'a dit : « Quel âge avez-vous ? » – « Vingt-trois ans ». – « C'est trop tard pour commencer le chinois. »

Alors Vendryès m'a dit : « Faites des langues africaines ». Pendant un certain temps, j'ai suivi les cours de Lilius Homburger : c'était un phénomène. J'étais assis côte à côte avec Léopold Sedar Senghor. J'en parle avec le professeur de Langues africaines aux Langues O, Labouret. C'était donc en 1943 : « Mais mon pauvre ami, aucun avenir. L'Empire français, c'est fini. » Sans commentaire. Moi, j'étais docile. Je n'étais pas spécialement ambitieux. On criait : « Il ne faut pas faire ça ». Je ne le faisais pas. Je ne m'acharnais pas.

JCC. Le problème que vous soulevez, c'est celui de la rareté des postes.

La guerre de 14-18 avait déjà montré le côté catastrophique de la raréfaction française. Quand un spécialiste était tué au front, c'était le plus souvent toute une discipline qui disparaissait.

GL. Oui, ma démarche n'était pas déraisonnable : j'avais besoin d'un filet : dans ces langues, généralement il y avait un unique poste. Avec le CNRS, ça a changé. En fin de course, j'ai hésité plusieurs mois entre le berbère et le persan, parce que aussi bien Basset que Massé m'avaient accueilli favorablement. Bien sûr, j'étais un des élèves chéris de Lilius Homburger, mais ce qu'elle exposait était incompréhensible : c'était décourageant. Je ne comprenais rien. Basset n'avait pas plus de successeur que d'élève. Finalement, j'ai choisi le persan : c'était de l'indo-européen, je me sentais mieux introduit. C'est Galand qui a pris ma suite pour le berbère, un peu plus tard : et un peu plus tard aussi, Perrot a pris le finno-ougrien. Bazin avait déjà retenu le turc. C'est Vendryès qui l'avait dirigé là.

JCC. Ils étaient normaliens ?

GL. Oui, Bazin de la promotion 39 et Galand de la promotion 41.

JCC. En somme, l'École normale avait lancé une OPA sur les langues plus ou moins exotiques.

GL. Vendryès y était pour beaucoup. Il poussait les gens, il les orientait, dans la grande tradition de Meillet.

Je me suis donc mis au persan en avril 43 et pendant trois mois j'ai mis le paquet. Et puis j'ai pris le maquis et je suis revenu fin 45, pour me consacrer entièrement à l'agrégation. Et je suis reçu à la session spéciale de 46.

Je reviens à la recherche. J'ai d'abord été collaborateur technique à mi-temps de Marcel Cohen pour préparer les *Langues du Monde*³². J'étais payé par le CNRS. Je succédais dans cette fonction à G. Belbenoit : après moi, il y a eu Caquot et puis Perrot. Et en 47, Marcel Cohen m'a fait passer dans le cadre des chercheurs. Je n'étais pas encore chercheur, à vrai dire, je devais commencer une thèse. A l'époque on rentrait au CNRS, même sans avoir rien commencé.

JCC. Mais, où, comment avez-vous connu Cohen ?

GL. Je n'en sais plus rien. Après la guerre. J'étais dans une situation bizarre, pris entre Cohen et Benveniste qui ne s'aimaient pas. On a prétendu que Benveniste avait été pour quel que chose dans l'échec de Cohen au Collège de France. Cohen était mon Directeur au CNRS quand j'ai été nommé attaché et Benveniste était mon Directeur de thèse. Mais je dois dire que ces deux hommes qui n'étaient pas d'accord entre eux m'ont tous les deux aidé : je n'ai jamais souffert de leur inimitié. Au CNRS, j'ai eu, en outre, Roques comme parrain. Il était à mon jury d'agrégation : c'était lui le président.

JCC. Quel était votre traitement ?

GL. Ce n'était sûrement pas un traitement d'agrégé. Je vivais très modestement et j'étais tout à fait indifférent, à l'époque, à ces questions d'argent.

J'ai été attaché au CNRS, un an, en 47-48 : et, en 48, je suis parti en Iran, comme pensionnaire de l'Institut franco-iranien, premier pensionnaire, dépendant des Affaires étrangères. J'étais payé au rabais par les Affaires étrangères.

JCC. Moins qu'un agrégé.

GL. Beaucoup moins certainement, parce que je n'étais pas là-bas pour enseigner. Les agrégés, ça coûtait trop cher. J'étais payé à un tarif de licencié. Quand, trois ans après, je suis revenu, j'ai été réintégré comme attaché et, deux ou trois ans, plus tard j'ai eu un rappel parce qu'on m'a aligné sur un traitement d'agrégé. En 53, je m'inquiétais davantage de mes droits : j'étais marié et j'avais un enfant. J'ai été nommé chargé et cette fois j'avais un traitement d'agrégé³³. J'ai été au Syndicat qui était le Syndicat unifié de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. J'ai été membre d'une Commission CNRS à partir des élections de 1953. Jusque là personne n'était trop au courant. Il n'y avait pas de campagne.

32. Meillet, Antoine et Cohen, Marcel *Les Langues du Monde*, par un groupe de linguistes sous la direction de -, Champion, Paris, 1924. M. Cohen préparait une nouvelle version qui devait paraître en 1952 aux éditions du CNRS.

33. Le détachement au CNRS, temps libre pour la thèse et généralement début d'une carrière dans le Supérieur, était avidement recherché, dû-t-il entraîner des pertes financières sensibiles. Il était « octroyé » par les patrons de la thèse, avec d'autant plus de facilité quand ceux-ci figuraient dans les Comités CNRS.

Témoignage de R. Ricatte, professeur émérite à l'Un. Paris-VII (normalien - Ulm, agrégé) : « C'est J. Pommier qui m'a fait entrer au CNRS, d'octobre 1946 à juin 1949, pour mes recherches théardes sur les Goncourt. Malheureusement, le cher Maître, bon historien, mais piètre philologue, ignorait la différence entre les préfixes *at-et dé-*, de sorte que je suis resté en trois ans *attaché* de recherches, et non *détaché*, ce qui m'aurait permis de toucher mon traitement d'agrégé, alors qu'avec l'autre préfixe, j'en touchais tout juste la moitié : M. J. Durry, qui s'était chargée de ma thèse secondaire, est intervenue en vain auprès de Mario Roques. »

En 53, le Syndicat a décidé de présenter des candidats dans chaque Commission et de faire campagne et c'est ainsi que j'ai figuré dans la Commission «Langues et civilisations non classiques».

Je suis donc resté au CNRS comme chargé jusqu'en 1958, date à laquelle j'ai été nommé professeur aux Langues O.

* *
*

La carrière de Gilbert Lazard a certes été troublée par la guerre et les persécutions raciales. Mais le capital de départ (élève de l'École normale supérieure) est si élevé que l'inscription à un niveau remarquable de la recherche va de soi et n'offre aucune espèce de difficulté.

Les postes sont rares et il suffit seulement de trouver une case vide dans laquelle le succès est assuré : d'autant plus assuré que l'autorité légitime, en l'espèce Vendryès, membre de l'Institut, héritier de Meillet, pilote l'entreprise : d'autant plus assuré qu'aucune espèce de concurrence n'est prévue. Et comme, en outre, Gilbert Lazard est un très grand chercheur, la carrière se déroule sans problème.

Le rôle du CNRS est ici élémentaire, mais suffisant. Il assure la couverture des quelques actions entreprises par la Faculté. Pour les intéressés les bénéfices immédiats sont minces, mais d'importants bénéfices ultérieurs sont quasi-assurés : il suffit d'attendre la disparition du maître de la spécialité qui tient la chaire et la discipline. Le boursier, sauf accident, est assuré de la succession, d'autant plus assuré que l'institution l'a choisi en fonction de son capital initial.

La création d'un corps de chercheurs, à partir de 1949, nantis de carrières organisées, assurés de créations de postes continues que l'on peut briguer quel que soit le capital initial, construit un marché beaucoup plus largement ouvert. Un marché de professionnels qui va conduire à des rivalités, à la formation d'équipes et à la nécessité d'inventer des organismes nouveaux pour gérer le champ.

* *
*

L'exposé résulte d'un entretien entre Jean-Claude Chevalier et Gilbert Lazard au domicile de ce dernier en 1989. Il reproduit le fil de la conversation, au prix de quelques coupures.

Gilbert Lazard, professeur émérite à l'Université Paris-III, est tenu pour l'un des meilleurs spécialistes de l'iranien. Il a soutenu deux thèses :

La langue des plus anciens monuments de la prose persane, Klincksieck, Paris, 1963.

Les premiers poètes persans, IXe et Xe siècles, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1964.

3. Les Atlas linguistiques et le CNRS L'entreprise d'Albert Dauzat. (1877-1955)

«Dans l'œuvre de redressement auquel tous les français doivent collaborer, il est nécessaire de nous retremper à nos sources, de prendre plus clairement conscience de nos traditions. De ces traditions, la langue est la plus précieuse et la plus vitale.»

Albert Dauzat, (*Le Français moderne*, octobre 1940).

S'il est un domaine qui semble devoir attirer l'attention des responsables d'une recherche scientifique en linguistique, c'est bien celui des Atlas régionaux. Pour son intérêt linguistique d'abord : l'étude attentive des patois permet, à partir d'observations, de construire ou de critiquer des théories sur le terrain, de construire ou de critiquer des théories sur les mutations phonétiques et sémantiques, sur les constitutions de système, sur les frontières linguistiques, etc.; en outre, toute enquête doit conduire à examiner les rapports entre les mots et les choses et à déterminer le poids respectif des uns et des autres : elle intéresse donc les folkloristes, les ethnologues, les spécialistes de l'histoire des techniques, etc. Pour les problèmes d'institution qu'il implique ensuite : toute enquête conduit à multiplier les points d'examen – et donc les enquêteurs – pour des confrontations indispensables à toute conclusion un peu ferme : elle aboutit à publier des atlas, comportant des cartes détaillées et nombreuses dont le coût est élevé pour une clientèle de spécialistes peu nombreux et généralement peu fortunés. La Communauté doit intervenir, comme elle le fit pour Gillieron dont l'Atlas fut distribué gratuitement sur subventions du Ministère.

Aussi à plusieurs moments cruciaux du développement de la linguistiques, des voix autorisées et légitimes ont réclamé un vaste programme d'établissement d'Atlas linguistiques. Ainsi au premier Congrès des Linguistes à la Haye, en 1928, Meillet demande la constitution d'Atlas pour tous les pays³⁴ : dans les discussions fondatrices du CNRS, en 1944-45, Cohen et Roques mettent comme première nécessité la production d'Atlas régionaux³⁵. On s'attend donc qu'un effort prioritaire leur soit accordé, de façon d'autant plus urgente qu'en certains points les patois évoluent très vite et parfois même disparaissent. Cet effort prioritaire ne sera pas engagé et il vaut la peine d'apprécier les rapports de force et l'organisation de l'institution qui justifient une politique apparemment bizarre. Nous nous situons du côté des dialectologues partie au débat et tenterons d'organiser leurs points de vue.

Quand Oscar Bloch, titulaire d'une chaire de dialectologie aux Hautes Etudes présente, dans une conférence de 1935³⁶, la dialectologie gallo-romane, c'est pour se plaindre en premier lieu du discrédit qui pèse sur ces études, fleurant toujours plus ou moins le fumier cam pagnard et la faible compétence des érudits provinciaux qui en ont longtemps fait la

34. in A. Dauzat, «Un nouvel Atlas linguistique de la France», *FM*, 1939, 2, d'Arthey, Paris.

35. Cf. supra, p. 46-48.

36. O. Bloch, «La dialectologie gallo-romane», Conférences de l'Institut de Linguistique, 1935.

fortune – et l'assurent toujours. Certes, Gillieron et son enquêteur Edmont³⁷ ont montré, par des recherches spectaculaires, ce que rapporte aux linguistes la patience des dialectologues, certes Jud et Jaberg, dans leur plus récent *Atlas de l'Italie et de la Suisse méridionale*³⁸, ce qu'apportait « le sens précis des mots recueillis, éclairés par des dessins et des photographies », Gauchat qui sera tenu pour exemplaire par W. Labov a dégagé les hypothèses qu'éveillait la non-homogénéité des parlers³⁹, Ch. Bruneau, en 1913, a détruit des vues conventionnelles sur la place des frontières linguistiques, champ de réflexions où l'on retrouvera Haudricourt. Mais, en 1935, en France, maîtres et enquêteurs ne se pressent guère à recueillir les traits de patois, les cours de dialectologie sont presque inconnus dans les Facultés. Bloch en tire des conclusions désabusées sur ce champ en déshérence. Et pourtant, note-t-il « il reste un champ immense à explorer ».

C'est Albert Dauzat, collègue de Bloch aux Hautes Études qui relève un flambeau un peu brasillant. Dans le n° 2 du *Français moderne* de 1939, il expose un grand dessein : « Un nouvel Atlas linguistique de la France ». Il énumère les aspects positifs de l'entreprise. Certes, l'actif vité est maigre, certes ce sont surtout des étrangers qui enquêtent en France : un italien pour la Corse⁴⁰, des allemands de Francfort pour l'Alsace-Lorraine, des belges pour la Wallonie, mais des dépouillements sont en cours en Bretagne et dans le Sud-Ouest : des enquêtes préliminaires sont lancées en Bourgogne, en Lorraine, en Champagne et dans le Forez. Il espère mobiliser Paris et les Facultés de province. Enfin il met au service du projet la revue qu'il dirige, le *Français moderne*, qui assurera les relais. Ultime argument, qui n'est pas explicité, mais qui semble bien à l'horizon : en 1939, on est en train de créer le CNRS, d'évoquer des projets, de reprendre des centres de recherche, comme l'« Office de la Langue française », fondé en 1936. Dauzat peut rêver. Et il n'est pas impossible qu'il cherche à prendre de vitesse Martinet qui pense à un Atlas phonologique pour la France (voir Annexe p. 79).

Le projet est pourtant moins solide que le prétend son auteur. Et d'abord par la faible représentativité de Dauzat, dans un milieu si sensible aux titres et à la hiérarchie. Ce polygraphe a un capital universitaire très faible : il n'est ni normalien ni agrégé. On l'évaluera bien au moment de sa mort, en 1955, à 78 ans. Le même numéro de la *Revue de linguistique romane*, savante revue internationale du domaine, consacre trois pages serrées, signées M. Roques, à la disparition de L. Terracher, grand notable universitaire, normalien, agrégé, ancien secrétaire général du Ministère sous Vichy : et dix lignes anonymes et dédaigneusement bienveillantes à Dauzat⁴¹. Il est professeur aux Hautes Études, mais son pou-

37. Gillieron J. et Edmont E., *Atlas linguistique de la France*, 37 fasc., 1902-1912, Paris.

38. Jaberg K. und Jud J., *Sprach und Sachatlas Italiens und des Südschweiz*, I-VI, Zofingen, Ringier C, 1928-1935.

39. Voir Gauchat L., Jeanjaquet J., Tappolet E., *Glossaire des patois de la Suisse romande*, t. 1, 1924-33, t. 2, 1934-1954, t. 3, 1960, t. 4, 1967, Neuchâtel-Paris.

40. Bottigioni, G., *Atlante linguistico etnografico italiano della Corsica*, Stab. tip. de l'« Italia dialettale », Pisa, 1938.

41. *Revue de Linguistique romane*, T. XIX, Droz, Paris, 1955, p. 291.

On notera que le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, 1985, consacre un gros article à DAUZAT et ignore TERRACHER.

voir y est très limité. Preuve en est donnée quand est débattue la succession d'Oscar Bloch (mort en 1937) aux mêmes Hautes Études. Dans un article amer du *Français moderne*⁴², Dauzat déplore la disparition de la chaire qu'occupait Bloch « Dialectologie de la langue romane » à laquelle auraient pu candidater Ant. Duraffour, P. Fouché, G. Millardet. Dauzat ne peut proposer ses services qu'à titre de supplément bénévole et réduit. Mais rien sur l'arrivée de Martinet nommé en ce lieu et sur ce qu'il pourrait apporter de neuf à la structuration et à la théorisation des résultats des enquêtes. Non que Dauzat méconnaisse les mérites de Martinet, puisqu'il publie de lui au *Français moderne*, en 1938, un important article de vulgarisation théorique⁴³. Mais tout se passe comme si une vitre opaque séparait les linguistes théoriciens, rattachés au Cercle de Prague et le groupe que fréquente Dauzat. Quant au *Français moderne*, il est certain que la revue accueille les textes d'excellents grammairiens de tous horizons, dans la mouvance française, mais elle passe pour un organe de vulgarisation assez lâche qui s'évade peu des cantons de la philologie française pour s'adresser surtout aux professeurs des lycées et collèges et aux élites provinciales, là où se fera précisément le recrutement des enquêteurs des Atlas.

Ce dispositif explique peut-être que le projet de 1939 présente un profil bas, tant par le cadre institutionnel que pour le plan de financement : on utilisera les ressources du bord. Il est prévu douze Atlas régionaux, placés chacun sous l'égide d'une Faculté (et d'un professeur de Faculté qui utilisera ses étudiants) :

« Les frais (minimes) des enquêtes pourront être assurés en partie par les Universités, qui devront encourager les étudiants à préparer des travaux dialectologiques pour le DES et le Doctorat. »

Quant au projet, il est présenté comme une suite revue, corrigée et étendue de l'Atlas de Gillieron. Le questionnaire est repris de Gillieron, avec quelques suppressions et extensions (généralement de caractère ethnologique, visant les mots techniques) : les points d'étude serviront de point de départ, mais seront multipliés par trois. Il est en outre prévu une liaison avec les folkloristes. Les premiers livres de dialectologie de Dauzat s'étagent de 1897 jusqu'à sa thèse de 1906 sur la Basse-Auvergne, époque même de la sortie des Atlas de Gillieron. Il en sera encore étroitement solidaire en 1939⁴⁴.

Le *Français moderne* tiendra désormais les lecteurs régulièrement au courant des progrès des études préliminaires et des enquêtes : des listes des principaux enquêteurs sont publiées, qui comportent un grand nombre de professeurs de lycées et de collèges dès 1939, R. Lorient, J. Babin, J. Pignon, Ch. Rostaing, Ch. Camproux, souvent agrégés et non-normaliens (J. Mazaleyra qui interviendra quelques années plus tard est

42. A. D. « L'enseignement de la dialectologie et de la géographie phonétique continue », *FM*, VI, 1, 1938.

43. A. M., « La phonologie », *FM*, VI, 2, 1938 et la critique de M. Grammont, « La néophonologie », *FM*, VI, 3, 1938.

44. A. D., *Etude linguistique sur la Basse-Auvergne. Phonétique historique du patois de Vauzelles*, Préf. Ant. Thomas, F. Alcan, Paris, 1897.

A. D., *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, Thèse, Champion, Paris, 1906.

normalien Uim, mais pas agrégé). Sont sollicités aussi des professeurs de Faculté, Ch. Bruneau et P. Fouché et aussi A. Millardet, pour Paris, Ant. Duraffour, P. Porteau, Aug. Brun, pour la province et l'abbé P. Gardette qui n'est pas encore Recteur de l'Université catholique de Lyon. Dauzat souligne la nécessité que soient prévus des enquêteurs indigènes, tant pour des raisons phonétiques que pour des raisons sociologiques. Beaucoup des professeurs de lycée le sont : et les étudiants – ou les amis – feront l'appoint.

La livraison de rentrée du *Français moderne*, en octobre 40, après la défaite donne à l'entreprise une coloration idéologique : elle l'inscrit dans la vieille tradition de la philologie française, patriotique et agreste : « Dans l'œuvre de redressement à laquelle tous les français doivent collaborer, il est nécessaire de nous retremper à nos sources, de prendre plus clairement conscience de nos traditions. De ces traditions, la langue est l'une des plus précieuses et des plus vitales. »

Le CNRS va intervenir, mais très discrètement. Tant qu'on est au stade des pré-enquêtes, le bénévolat est la règle parce qu'à l'époque les frais de déplacement et de matériel sont très peu élevés. Dauzat ne s'engage pas beaucoup en écrivant pour 1941 :

« Les moyens financiers sont assurés pour l'année présente »⁴⁵.

Si l'on retrouve dans les archives du CNRS quelques rares mentions de vacations rangées sous l'intitulé « Atlas », elles doivent surtout servir à couvrir quelques déplacements. Dauzat, autant qu'il le peut, réunit les collaborateurs disponibles autour de lui aux Hautes Etudes et il entreprend lui-même plusieurs voyages en province. L'un le conduit dans le Massif central, à Clermont-Ferrand, où il réunit Hoepffner, Porteau et Straka, en 1942 : Terracher est venu en voisin, de son bureau de Vichy⁴⁶ ; un autre le mènera à Nice, où il recrute le jeune A. Guillerrou qui se cherche un sujet de thèse⁴⁷. D'autres encore. Dans le n° 1 du *Français moderne* de 1948, il remercie le CNRS, la Commission de Philologie et Mario Roques d'avoir payé ses frais de déplacement pendant l'Occupation. Parfois aussi, l'ai de du CNRS est morale : quand après la Libération, les enquêteurs solliciteront une essence rare, le CNRS appuiera les démarches, sans grand succès, il est vrai : « Les préfetures, en dehors de deux du Sud-Ouest, ont opposé la force d'inertie aux demandes, même appuyées par le Centre de la Recherche »⁴⁸.

Le paradoxe est que les premiers travaux importants viennent de chercheurs qui travaillent à l'écart : P. Gardette et J. Séguy. Séguy, alors professeur au Collège de St-Gaudens, Dauzat se l'associe en 1943⁴⁹ : mais Séguy a déjà bien avancé. Quant à l'abbé Gardette, c'est un élève de Duraffour, c.à.d. de l'école suisse. S. Pop mettait Gardette bien au-dessus de Dauzat : mais Gardette n'était pas prêt non plus aux confrontations théoriques. Il était sous l'influence de Duraffour qui, dans ses cours de

Grenoble, répétait, au témoignage de Greimas, étudiant lui aussi à Grenoble avant la guerre, que Troubetzkoy était « un con, un type dans le genre Ch. Chaplin »⁵⁰. En 1941, P. Gardette soutient à Grenoble ses deux thèses : *La géographie phonétique du Forez* et la *Géographie morphologique du Forez*.

Dauzat s'agite beaucoup, il ramasse quelques maigres vacations au CNRS, sollicite les faibles ressources des Facultés. Il profite de la moindre occasion : ainsi la présence de Straka à Clermont-Ferrand permet quelques études expérimentales au Laboratoire. Enfin, la Libération vient et, derechef, les rêves de Dauzat reprennent, il se met dans le vent : « Le *FM* s'honore de n'avoir fait aucune concession à l'occupant. »⁵¹

Mais dans les réunions de 44 au CNRS, si le nom de Dauzat est souvent prononcé, si l'intérêt des Atlas est souligné, jamais il ne fera partie de ces groupes de grands notables.

Il n'en présente pas moins son entreprise des Atlas, en 1945, pour être prise en charge par le CNRS. Les Centres de Roques et de Mlle Vieillard sont perpétués, le CNRS crée des ensembles comme l'Institut de Sociologie. Dauzat pense compter sur l'appui de Joliot qui a reconnu l'intérêt d'un vaste projet (constitution d'un Centre des Atlas, de répertoires de noms de lieux-dits, de rivières, de familles, etc.). Refus de la Commission de Philologie qui avance un ensemble de mauvaises raisons ; l'essentielle : Mario Roques estime que les capacités de Dauzat ne vont pas au-delà d'une recherche particulière. Celui-ci en dit toute son amertume dans le *FM*, 1946, 3. Une seule fiche de consolation : le projet est partiellement renfloué par le Directoire, par « les historiens, les linguistes et les psychologues », dit Dauzat qui feront créer un petit « Centre d'études et de recherches sous la responsabilité d'Albert Dauzat » : « Un secrétaire m'est accordé pour grouper dans un local les documents épars, dresser un plan de campagne méthodique et préparer les fichiers ». Curieuse situation : Dauzat s'accroche aux philologues notables qui ne veulent pas de lui et ignore Martinet : il est vrai que celui-ci a aussi des difficultés avec les mêmes notables.

Et pourtant, les enquêtes avancent : témoignage sur l'équipe lyonnaise : « Les enquêtes ont été faites entre 1945 et 1947 par des étudiants ou de jeunes chercheurs non rémunérés pour ce travail, chacun enquêtant dans la zone située le plus souvent dans sa région d'origine afin d'avoir une meilleure connaissance du terrain et de diminuer les frais d'enquêtes. Les enquêtes ont bénéficié d'une petite aide du CNRS (montant non gardé en archives), mais l'essentiel des frais a été supporté par les enquêteurs ou par Mgr Gardette lui-même. »⁵²

En témoignent aussi les articles du *FM* : en 47, ceux de Pignon pour le Poitou, de Bonnafous pour le Quercy, de l'abbé Lalanne pour les

45. *FM*, IX, 1941, 1.

46. *FM*, X, 1942, 3.

47. *FM*, XI, 1943, 3.

48. *FM*, XIV, 1946, 2.

49. Dès 1935, Jean Séguy soutenait une maîtrise intitulée *Phonétique historique des dialectes du Bas-Comminges*. Voir *Hommage à Jean Séguy*, Annales de l'Université Toulouse-Le Mirail, Nlle Série T. XIV, 1978.

50. Né en 1906, l'abbé Gardette était donc alors âgé de trente-cinq ans. Sur le témoignage de Greimas et son interprétation, voir Chevalier J. C. et Encrevé P., « La création de revues dans les années 60 », *Langue française*, 1984, 63, p. 69, Larousse, Paris.

51. *FM*, 1944, 3.

52. Lettre de J. B. Martin, Institut Pierre-Gardette, Lyon, du 28. 06. 89.

Landes. Dans le *Français moderne*, I de 1948, J. Bouzet, F. Lechanteur et R. Lorient rendront compte de leurs enquêtes dans le Béarn, la Basse Normandie et la Picardie.⁵³

Entreprises toujours retardées par les besoins matériels et les bricolages : l'impression dont le coût est très élevé à cause des cartes bien sûr, semble poser des problèmes insurmontables, surtout quand « les modestes crédits affectés à nos enquêtes » sont encore rognés, comme c'est le cas en 1947. Toutes les enquêtes s'en ressentent. Quand l'abbé Lalanne a fini son secteur des Landes et rédigé les cartes, l'impression est sacrifiée :

« Les frais d'impression étant trop élevés pour notre modeste budget, nous avons fait ronéotyper ce travail. Il est en vente chez l'auteur. »⁵⁴ La publication du premier nouveau grand Atlas, celui du Lyonnais dépend du dévouement de l'équipe et des bienfaits des autorités catholiques, comme le rappelle encore J. T. Martin :

« Les volumes 1 (1950), 2 (1952), 3 (1956) ont été publiés par les soins de l'Institut de Linguistique romane de l'Université catholique de Lyon, avec une aide du CNRS (montant non conservé en archive), mais essentiellement avec des souscriptions et une avance de Mgr Gardette lui-même. La calligraphie a été faite par Mlle Malapert sur son temps de secrétariat. »

Quand vient le temps où l'atlas gascon est presque terminé, les cartes dressées, la plaie d'argent continue d'irriter :

« Les enquêtes de l'Atlas gascon auraient pu être terminées cette année si nous avions disposé des crédits nécessaires. »⁵⁵

La plaie de temps n'est pas moins cruelle. Tout détachement serait le bienvenu : celui du seul abbé Nauton montre bien le privilège :

« L'Atlas de M. Nauton (enquêteur qui est libre presque toute l'année) sera prêt avant le nôtre, écrit Dauzat, car M. Mazaleyrat et moi ne disposons que de quelques semaines par an. »⁵⁶

L'impression des enquêteurs, celle surtout que laisse filtrer Dauzat dans le *Français moderne* est qu'ils ne disposent presque que de leurs seules forces et de celles des Centres auxquels ils sont rattachés. L'aide du CNRS n'est pourtant pas tout à fait négligeable. En 44, Dauzat reçoit 10 000 francs et, en 47, 38 000 francs pour l'achèvement du glossaire des parlers d'Aunis et de Saintonge. Mais c'est surtout les enquêtes du Nouvel Atlas qui sont encouragées. Tout d'abord, Dauzat dispose d'un Secrétariat qui est catalogué « Aide-Technique » dans le répertoire des techniciens. Il lui est en outre attribué 25 000 francs comme vacations pour assurer sa direction. Ensuite s'écoule un flux régulier de crédits de missions : Dauzat lui-même touche 10 000 francs en 45 et 67 500 en 47, Mgr Gardette 15 000 en 45, 70 500 en 46, 52 800 en 47 : et aussi les

membres de son groupe : 11 400 francs pour Mlle Gaillard en 45, et autant pour Mme Escoffier, 7 000 la même année pour l'abbé Girodet et 22 500 en 1947. L'abbé Nauton qui aura le privilège d'être nommé « attaché » du CNRS en 47 a déjà touché 2 000 francs en 44, 10 000 en 45, 14 000 en 46 et 16 200 en 47. Le gros va donc à l'équipe formée autour de Mgr Gardette. Mais il y aura encore 5 000 francs en 46 pour Lechanteur (Normandie) et 8 000 et 15 000 en 44 et 46 pour R. Lorient (Picardie). C'est peu, très peu (195 000 F en trois ans pour l'équipe lyonnaise) : ce n'est pas rien.⁵⁷

On comprend que les instructions de la Commission CNRS soient respectueusement enregistrées :

« Pour répondre aux desiderata formulés à la Commission du Centre de la Recherche scientifique, nous avons décidé, Mgr Gardette et moi, d'augmenter la superficie prévue pour les Atlas linguistiques en préparation, en laissant des aires suffisantes pour les Atlas à venir. »⁵⁸

Situation ambiguë. Certes les activités et les publications se développent, les articles, mais surtout les Atlas vont sortir les uns après les autres (celui de Gardette, puis de Séguy, puis celui de P. Nauton). Cependant, il faut sans cesse demander de l'argent, au coup par coup, aux Facultés, au CNRS, aux Conseils généraux même :

« Le Conseil général du Haut Rhin a refusé une subvention pour l'Atlas linguistique de l'Alsace, présentée par la Faculté de Strasbourg. »⁵⁹ Il faut aussi improviser la méthode et le choix des concepts, car, hormis les rares réunions avec Dauzat, il n'existe aucun séminaire, aucun lieu d'échanges théoriques qui mettrait en rapport les enquêteurs avec les chercheurs et théoriciens des domaines voisins. Si le *Français moderne* publie régulièrement les échos des enquêtes, on ne trouve pas d'article engageant des débats théoriques. Un seul article est assez révélateur, signé Dauzat, et intitulé « Structuralisme et doctrinalisme », en 1953. L'auteur y marque sa défiance de tout système, de ce qu'il appelle le doctrinalisme, dans lequel il loge et les phonologues et Brøndal et Hjelmslev et Guillaume. Jean Stefanini, dans son grand article de 1959, « Le système et les faits en linguistique »⁶⁰ aura bien raison de rappeler que « les français laissent à d'autres le soin des grands débats théoriques ». Cette pétition des philologues prenant pour du positivisme un culte du fait qui exclue les organisations systématiques et les débats d'idées correspond à la désorganisation institutionnelle.

Les philologues n'éprouvent pas un besoin particulier d'échanger des idées et ils n'ont donc pas besoin de Centres ou Instituts qui seraient les cerveaux d'une entreprise neuve.

Quand en 1955 Dauzat meurt, Mario Roques se substitue à lui et prend le pouvoir aux Atlas. Il a alors 80 ans. Sous couvert de M. Lejeune, alors Directeur-adjoint du CNRS, il convoque un « Colloque national sur la Constitution des Atlas » qui se tient au CNRS les 25 et 26 novembre

53. Respectivement *FM*, XV, 1947, 1 et *FME* XVI, 1948, 1.

54. *FM*, XVII, 1949, 2. Th. Lalanne, *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne*, Introduction d'Albert Dauzat, 1949, 1er fascicule, chez l'auteur.

55. *FM*, XVIII, 4, 1950. J. Séguy, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, Préface par Albert Dauzat, vol. 1, Institut d'études méridionales de la Faculté des Lettres, Toulouse, 1954.

56. *FM*, XX, 1, 1952. J. Mazaleyrat était à l'époque assistant à la Sorbonne : en 1954, il sera nommé à la Faculté de Clermont-Ferrand.

57. Tous ces chiffres sont extraits de l'*Annuaire* 1949 du CNRS aux chapitres « Vacances », « Subventions pour impressions », « Missions ».

58. *FM*, XX, 2, 1952.

59. *FM*, XXII, 1, 1954.

60. Respectivement *FM*, XXI, 4, 1953 et *FM*, XXVII, 1, 1957.

1955. Sont convoqués des membres réguliers de l'entreprise Dauzat : Ch. Bruneau, P. Dubuisson, Mgr Gardette, P. Lorient, G. Massignon, l'abbé Nauton, Cl. Regnier, Ch. Rostaing, J. Séguay à qui sont ajoutés M. F. Lecoy « Professeur au Collège de France, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études » et « M. le Doyen P. Leroux ». M. Roques ouvre la réunion et déclare : « Il s'agit de reprendre, dans le cadre d'une organisation d'ensemble, l'établissement des Atlas linguistiques régionaux en vue de constituer l'Atlas linguistique de la France 1960. Le CNRS serait disposé à prendre à sa charge l'organisation générale de la constitution de ces Atlas, la rémunération des enquêteurs et les frais de publication. Nous sommes réunis pour établir un programme et fixer un terme. La première question est de voir ce que l'on peut faire pour que les différentes enquêtes soient jointives. Les questions que nous devons nous poser ensuite sont les suivantes : Aurons-nous des enquêteurs ? Ces enquêteurs seront-ils comparables ? Recevront-ils une formation spéciale ? Qui pourrions-nous trouver : Que leur demanderons-nous ? Quels questionnaires utiliserons-nous ? »⁶¹

En réalité, quand on lit le compte rendu du Colloque, peu de choses sont changées : et même le charmant – et compétent – Charles Bruneau « souhaite qu'une certaine liberté soit laissée au chef d'équipe dans le choix de son questionnaire ». L'éternel refrain sur la nécessité de former des jeunes est repris, mais sans que soient proposées des solutions précises. Le problème des méthodes n'est pas abordé.

Ce qui est changé, c'est qu'avec la présence de notables « légitimes », l'entreprise est endossée par le CNRS qui accordera un soutien régulier et des crédits. La création d'une RCP, en 1968, officialisera une telle reconnaissance. Les efforts des équipes en reçoivent une incontestable assurance. Xavier Ravier qui entre à cette époque dans l'équipe de J. Séguay en garde un très vif souvenir :

« A partir de 1956, changement complet de méthode. Un nouveau questionnaire est alors élaboré, comportant de manière massive, une partie intégralement consacrée à la morphologie et à la morphosyntaxe (...). Les relevés de l'enquête complémentaire de l'A. L. G. ont été réalisés intégralement au magnétophone : je remettais à Séguay les bandes magnétiques et il les transcrivait dès que possible. C'est surtout à l'époque complémentaire que le CNRS s'est fortement impliqué (p. ex., achat de magnétophones, création d'un poste d'ITA que j'ai occupé quelques années avant de passer dans le cadre des chercheurs, etc. »⁶².

Légitimation donc, ressources assurées qui permettront d'envisager d'un cœur plus serein la publication des Atlas, qui permettront aussi l'utilisation des magnétophones qui deviennent ailleurs – comme dans l'enquête de Gougenheim sur le « Français élémentaire » – d'un usage courant. Mais les processus d'identification et d'interprétation engagés depuis 1939 tendent à rester les mêmes dans les réseaux constitués.

Et pourtant l'horizon du savoir change. L'enquête pilotée par Dauzat était franco-française et s'écartait peu, fidélité d'un vieil homme isolé,

du programme fixé par Gillieron, même si le côté ethnologique était développé. Mais, autour de cette même année 1955, deux groupements internationaux vont développer leur influence.

A partir de 1951, deux congrès de la Société de Linguistique romane, à Liège (1951) et à Barcelone (1953) relancent cette Association et remettent en route une publication régulière de la revue, la *Revue de Linguistique romane*. Sous la présidence du trio : M. Roques, J. Orr et W. von Wartburg, un bureau très « brillant » réunissait Terracher, Gardette, Bruneau et Straka. En 1956, l'Association regroupe 436 membres, « tous ceux qui s'intéressent aux études de linguistique romane », comme le dit Straka dans son rapport. Les sommaires de la revue rassemblent les meilleurs spécialistes français et étrangers du domaine, de Henry et Baldinger à Väänänen et Tuailon. Les possibilités de réflexion et de discussion s'élargissent pour les dialectologues qui ont une voix importante au chapitre.⁶³

A la même époque, en 1952, S. Pop fonde, avec le concours de l'Université catholique de Louvain, le « Centre international de Dialectologie générale »⁶⁴. On y retrouve le même souci de rassembler des collaborateurs « prestigieux » (179 chercheurs du premier rang ont promis leur concours) pour organiser des confrontations, mais aussi nourrir une revue qui sera l'illustration de mouvements d'idées internationaux. Cette revue sera *Orbis*, « Bulletin international de documentation linguistique », sis à Louvain.

Double fondation caractéristique de besoins ressentis à l'intérieur d'un mouvement considérable de la linguistique. Le problème sera de savoir si l'ensemble des philologues français, déjà fortement engagés dans la confection des Atlas régionaux seront capables de – ou disposés à – modifier profondément les lignes de force de leur entreprise.

* *
*

De l'évolution de cette aventure méritoire, plus ou moins marginalisée par les instances d'un CNRS qui, avec le temps, finira par y investir beaucoup, quelques traits à dégager :

1. Dauzat avait d'indéniables qualités d'organisateur et d'animateur, Mario Roques un sens très aigu des problèmes. Mais, quand l'entreprise démarre, puis cherche à se développer, ils sont âgés ou très âgés et conditionnés par un milieu qu'ils n'ont aucun intérêt à affronter. Tous les deux sont accrochés à un pouvoir solitaire, même si, vers la fin, Dauzat se repose en bonne part sur Séguay. Mais, quand Dauzat meurt, à 78 ans, Roques, qui en a 80, met la main sur la direction et organise lui-même réunions et convocations.

2 Les domaines que régissent les deux hommes sont hiérarchisés et fermés aux influences extérieures.

61. Compte rendu du Colloque national n° 13 sur La constitution des Atlas linguistiques français CNRS 5e Bureau (communiqué par Mlle P. Dubuisson).

62. Lettre de Xavier Ravier, du 11. 07. 89.

63. *Revue de Linguistique romane*, XX, 1956, Droz, Paris.

64. Voir Sever Pop, « Le Centre international de Dialectologie générale », *Orbis*, I, 1, 1959, p. 7-9.

• *hiérarchisés*. Les faibles titres de Dauzat ne lui permettent pas de figurer dans les cercles dominants non plus que de recruter des élèves prestigieux. Les normaliens de la rue d'Ulm se partagent les pays d'Orient, agrégés et licenciés provinciaux reçoivent en lot les provinces françaises.

Jusqu'à sa mort Roques garde une influence considérable : tout projet n'a de chances de prospérer que s'il a son aval.

• *fermés*. Les voix discordantes sont discrètement éliminées. Comme le dit Haudricourt du Directeur des Langues O : « Il me conseilla gentiment d'aller ailleurs ». On ne casse pas le chercheur gênant, on le pousse dans une autre salle. Pour ne citer que ceux qui auraient pu théoriser fortement les analyses des Atlas, Haudricourt est dérivé vers l'Extrême-Orient, Martinet s'en va, plus ou moins de lui-même, à New York, attiré par un projet mirifique... et un poste à Columbia.

Procédures subtiles qu'on ne saurait dire d'exclusion ou de censure, puisque Dauzat, en 1938, publie dans le *Français moderne* un article de vulgarisation théorique, signé Martinet, qui entraînera une réponse incompréhensive du vieux Grammont. Il s'agit plutôt de mise à l'écart.

3. La distinction Linguistique/Philologie, marquée aussi bien dans les carrières que dans les théories offre à ces procédures une double voie providentielle qui autorise tous les doubles jeux. D'où les manipulateurs sortent perdants, eux et les leurs. La philologie, discipline dominante dans les Facultés, élimine les intrus de la linguistique et par ce geste même se ferme de toute possibilité de fécondation. Le développement du CNRS avec ses commissions, ses équipes, ses crédits contribuera à faire fonctionner des contre-pouvoirs à ce pouvoir-là.

Sources

A la base de ce développement concernant les Atlas de la France, les différents articles publiés par A. Dauzat dans la revue le *Français moderne* dont il était directeur. Le premier est l'article intitulé « Un nouvel Atlas linguistique de la France » (1939, 2), le dernier « Où en sont nos Atlas linguistiques » (1955, 1).

On a aussi utilisé :

- Sever Pop, *La dialectologie*, 1, 1950, Louvain.
- P. Gardette, « L'Atlas linguistique du Lyonnais », in *Vox romanica*, 1946-1947, p. 384-387,
- Mario Roques, « L'Atlas linguistique de la France » in *Orbis*, 1952, I, 1, p. 237-244, Louvain.
- *Revue de Linguistique romane*, 1954, XVIII, « Vie de la Société de Linguistique romane », p. 126-127, Klincksieck, Paris.
- « Les Parlers régionaux », n° dirigé par A. Lerond, *Langue française*, 1973, 18, Larousse, Paris.

Nous avons bénéficié d'entretiens sur le sujet avec A. G. Haudricourt et Marie-Rose Simoni-Aurembou. Nous avons échangé des correspondances avec J.B. Martin - qui rapportait le témoignage de Mlle Malapert (Lyon) -, l'abbé G. Guillaume (Angers), Xavier Ravier (Toulouse), G. Straka (Clermont-Ferrand et Strasbourg), G. Tuailon (Grenoble), P. Dubuisson (CNRS).

De l'entretien avec Marie Rose Simoni-Aurembou, Directeur de recherches au CNRS, nous tirons un échange de remarques avec P. Encrevé, professeur à l'Université Paris-VIII, situé en Annexe. M. R. S. A. est responsable de l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Ile-de-France Orléanais, Perche, Touraine*. Editions du CNRS, 1974, 1978, 1991. Elle a été présidente de la Section 42 du CNRS « Sciences du langage » de 1983 à 1986. P. Encrevé a soutenu une thèse de 3e Cycle, sous la direction d'A. Martinet (1967), *Problèmes de bilinguisme dialectal : la situation linguistique à Foussais* et une thèse d'Etat, sous la direction de J.C. Chevalier, *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Le Seuil, Paris, 1988.

Annexe

Entretien avec Marie-Rose Simoni-Aurembou

MRSA. Ce n'étaient pas des élèves de Dauzat. P. Gardette a été formé par Duraffour, c'était l'Ecole suisse : et Séguy a été formé à Toulouse.

S. Pop n'aimait pas Dauzat et il aimait beaucoup Gardette : il a des mots sur les « chercheurs en pantoufles qui dirigent la recherche de leur cabinet » qui sont faits pour Dauzat.

PE. Une chose me trouble. L'Association internationale pour les études phonologiques a eu son congrès à Copenhague en 36 et c'était la dernière fois où Troubetzkoy était présent et là il a été décidé que serait lancé un projet d'Atlas européen : et Martinet était chargé de l'Atlas phonologique français (note 1). Je voudrais savoir si Dauzat lance son appel, en 39, parce qu'il sait que les phonologues font un Atlas et pour le contrecarrer... : car, ce qui est clair, c'est que quand l'entreprise s'est développée en 45 et que le CNRS a été sollicité, Martinet a été écarté, alors qu'il avait eu une idée tout à fait défendable.

MRSA. C'est senti comme une entreprise différente.

PE. Il y a eu la guerre, Troubetzkoy est mort. Mais quand en 1936, Troubetzkoy et Martinet décident cela, pour Dauzat, c'étaient des gens qui avaient le vent en poupe. On le savait, qu'ils commençaient à prendre toute la place. La dialectologie était complètement effondrée en France. Est-ce que ce n'est pas parce qu'ils voient l'Atlas phonologique débarquer qu'ils se disent : « C'est le moment d'y aller » ? Et, après la guerre, Martinet a dû quitter la France. Il n'a pas pu faire de terrain. Mais aux Etats-Unis, il n'a eu de cesse de faire du terrain, puisqu'il y a mis aussitôt Weinreich, lequel était le fils de Max, qui faisait des Atlas linguistiques. Martinet n'a jamais perdu de vue l'idée qu'il fallait faire des Atlas.

MRSA. Mais il n'a jamais fait l'Atlas en France. Il n'avait pas une équipe. Dans son projet, Dauzat présente une carte avec des noms de responsables. Le responsable, c'est un professeur - d'Université -, de haut niveau et l'enquêteur, c'est un simple « pékin ». Dauzat distingue bien le responsable qui dirige de son cabinet et l'enquêteur qui va sur le terrain, lui.

PE. Tout à fait le contraire de ce qu'a voulu faire Martinet. Il voulait des phonologues sur le terrain.

MRSA. L'enquêteur était qualifié, mais ce n'était pas un professeur d'Université de haut rang. A l'usage, il y a eu resserrement : le Directeur est devenu enquêteur. Finalement, ce sont des travaux collectifs : ainsi du Lyonnais et de la Gascogne qui se sont faits tout seuls. Tout le monde a participé. C'était des équipes très soudées et Gardette a fait du terrain, autant que chacun de ses enquêteurs.

Séguy aussi. Les étudiants étaient bénévoles : certains sont devenus docteurs d'Etat.

PE. Le problème, c'était celui de la formation. Duraffour était en détestation de tout ce qui était la linguistique moderne. Dès le début, on peut être sûr que les atlas vont être séparés de la linguistique théorisante. Et le structuralisme était la seule théorie dont on disposait à l'époque. L'école suisse va disparaître aussi, faute de combattants. L'étonnant est que en France qui est un des lieux où la linguistique moderne prend, il va y avoir une dichotomie totale entre les recherches de terrain et les analyses théoriques.»

Note 1. Voir A. Martinet, *La prononciation du français contemporain*, Droz, Paris, 1945 et particulièrement l'Introduction qui commence ainsi : «L'Association internationale pour les études phonologiques, réunie en séance plénière à l'Université de Copenhague à l'occasion du Congrès de Linguistique tenu dans cette ville en août 1936, avait fixé comme sa tâche la plus urgente la constitution d'un atlas phonologique des parlers d'Europe. A chaque section nationale de l'Association était dévolu le soin d'établir le système phonologique des divers idiomes parlés sur le territoire des parlers respectifs. (...) L'activité de la Société française fut, au cours de l'année scolaire 1938-1939, surtout consacrée à la rédaction d'un projet de questionnaire phonologique pour l'étude des parlers de France. Ce questionnaire, rédigé par l'auteur de ces lignes, et modifié sur plusieurs points au cours de séances, fut expérimenté...».

Voir aussi dans le *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences, Ghent, 1938*, Phonetic Laboratory, 1939, p. 499, le texte intitulé «Summary of the paper sent in by Prof. Prince N. Trubetzkoy, Zur Phonologischen Geographie des Welt», que la mort empêcha le maître de prononcer.

Evelyne Gran-Aymerich
Ministère de l'Education Nationale
Jean Gran-Aymerich
CNRS

L'archéologie au CNRS : origine et mise en place

INTRODUCTION

Si l'on considère l'histoire du CNRS dans son ensemble, et plus particulièrement le domaine des sciences humaines, on est frappé par le statut privilégié dont bénéficie l'archéologie, sinon en 1939, date de création du Centre, du moins à partir de 1941. C'est alors en effet que sont promulguées les «lois Carcopino», du nom de l'historien-archéologue devenu Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale du gouvernement de Vichy, et que s'organise un véritable service archéologique, placé, ainsi que les fouilles en France et à l'étranger, sous l'autorité et la responsabilité des XVe et XVIe commissions du CNRS.

De plus, la nouvelle institution, coordonnatrice de la science en France, assure en archéologie non seulement l'administration mais aussi la publication des travaux, par le truchement de la revue *Gallia*, qui, de l'avis de Charles Jacob, directeur du CNRS entre 1940 et 1944, est, ainsi que le travail des deux commissions archéologiques, un modèle de ce que devrait être l'activité d'ensemble du CNRS (Arch. Nat. 800 284, liasse 48, 18 mars 1943).

On ne saurait trouver l'explication d'une telle situation dans le seul fait qu'un archéologue ait été chargé du secrétariat d'Etat à l'Education Nationale en 1941-42, ou dans la personnalité exceptionnelle d'Albert Grenier, fondateur de *Gallia*. Les raisons sont multiples et anciennes et tiennent à l'histoire même de l'archéologie depuis les origines de son institutionnalisation en France, au début du XIXe s, et plus précisément à partir de 1830, quand F. Guizot met en place la Commission des Monuments Historiques. Il faut cependant distinguer entre les différents domaines de la discipline, archéologie classique et orientale d'une part